



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Plan de Développement de la Zone Agriculture



Mention de source : © Patri-Arch 2011



Mention de source : © 2017 istockphoto LP



Mention de source : © 2017 istockphoto LP



Août 2017

Équipe de réalisation

COORDINATION :

France Lavoie, directrice de l'aménagement du territoire et du développement régional, MRC de Charlevoix-Est (MRC)

RECHERCHE ET RÉDACTION :

Brigitte Lavoie, chargée de projet

COMITÉ DE SUIVI DU PDZA :

Sharon Boisvert, agronome, secteur Capitale-Nationale, MAPAQ

Gérald Bouliane, agent de développement, MRC de Charlevoix-Est

Jean-François Guay, aménagiste, secteur Chaudière-Appalaches/Capitale-Nationale, MAPAQ

Gaétan Sirois, agent de développement, SADC de Charlevoix-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans

Gitane St-Georges, aménagiste et conseillère en développement régional, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est et maire de Saint-Siméon

RÉVISION LINGUISTIQUE ET MISE EN PAGE FINALE :

Marie-Ève Lavoie, technicienne en bureautique, MRC de Charlevoix-Est



Liste des sigles et acronymes

CACQVA	Comité d'actions concertées en qualité de vie agricole
CARTV	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants
CCA	Comité consultatif agricole
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CFP	Centre de formation professionnelle
CLD	Centre local de développement (aboli)
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRÉ	Conférence régionale des élus (aboli)
CSC	Commission scolaire de Charlevoix
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
DSI	Développement social intégré
FFOM	Analyse déterminant les Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces
FPBQ	Fédération des producteurs de bovins du Québec
HA	Hectare
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire



Liste des sigles et acronymes... suite

MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDC	Mission développement Charlevoix (le Service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est)
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté (lorsqu'on indique MRC tout seul dans le document, on veut dire la MRC de Charlevoix-Est)
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PFNL	Produits forestiers non ligneux
RCI	Règlement de contrôle intérimaire
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SDAA	Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis
SDC	Société de développement commercial du centre-ville de La Malbaie
SIHC	Services pour hommes impulsifs et colériques de Charlevoix
SIPAB	Système d'information sur les produits agroalimentaires biologiques du Québec (www.produitsbioquebec.info)
TNO	Territoire non organisé
UA	Unités animales
UPA	Union des producteurs agricoles
ZA	Zone agricole



Table des matières

Équipe de réalisation.....	2
Liste des sigles et acronymes	3
Liste des sigles et acronymes... suite.....	4
Liste des tableaux.....	7
Liste des figures.....	7
Sommaire exécutif.....	8
Introduction.....	11
I. PORTRAIT MIS À JOUR.....	12
1. La zone agricole.....	13
1.1 Superficie et usages de la zone agricole.....	13
1.2 Occupation agricole de la zone agricole.....	17
2. Les activités agricoles.....	21
2.1 Les productions animales.....	21
2.2 Les productions végétales.....	27
2.3 Impact économique des activités agricoles dans Charlevoix-Est.....	30
2.4. Agriculture biologique.....	38
2.5 Portrait des agriculteurs et de la relève.....	39
2.6 Soutien à l'agriculture.....	42
3. Multifonctionnalité du territoire agricole.....	44
3.1 Agrotourisme.....	44
3.2 Paysages agricoles.....	46
3.3 Cohabitation.....	47
3.4 Action sociale.....	48
3.5 Environnement et valorisation des matières résiduelles.....	48
4. Transformation, distribution alimentaire et mise en marché.....	50
4.1 Activités d'abattage.....	50
4.2 Transformation agroalimentaire.....	51
4.3 Distribution alimentaire et mise en marché.....	53
DIAGNOSTIC.....	54
II. ÉNONCÉ DE VISION ET PLAN D'ACTION.....	58
1. Énoncé de vision 2011-2017.....	58
2. Bilan du plan d'action du PDZA de 2011.....	59
3. Plan d'action 2017.....	62



III.	ANNEXE.....	69
1.	Bilan des actions du premier PDZA (2011).....	69
2.	Données complémentaires au portrait mis à jour 2017	75
3.	Liste des ressources disponibles	80
3.1	Transformation et distribution alimentaire	80
3.2	Agrotourisme.....	81
3.3	Organismes et partenaires régionaux	81
3.4	Services aux entreprises	81
3.5	Organismes de références ou de services agricoles.....	82
4.	Liste des programmes du MAPAQ	83
5.	Faits saillants des consultations PDZA 2017	85
5.1	Producteurs agricoles	85
5.2	Propriétaires de terres agricoles	87



Liste des tableaux

Tableau 1	Superficie de la zone agricole en 2016	13
Tableau 2	Demandes à la CPTAQ et décisions rendues d'avril 2012 à mars 2016	15
Tableau 3	Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre avril 2012 et mars 2016.....	16
Tableau 4	Évolution du nombre de fermes en productions animales entre les deux PDZA	22
Tableau 5	Évolution du nombre de fermes en productions végétales entre les deux PDZA	28
Tableau 6	Proportion de fermes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$	31
Tableau 7	Capital agricole des fermes de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de la Capitale-Nationale	33
Tableau 8	Évolution des ratios économiques.....	34
Tableau 9	Proportion du secteur agricole dans l'évaluation foncière par municipalité	36
Tableau 10	Évolution du rôle d'évaluation par secteur dans Charlevoix-Est de 2006-2016	36
Tableau 11	Comparatif du rôle du secteur agricole de sept MRC	37
Tableau 12	Fermes accréditées biologiques dans Charlevoix-Est en 2017.....	38
Tableau 13	Niveau de scolarité des agriculteurs par type de production	41

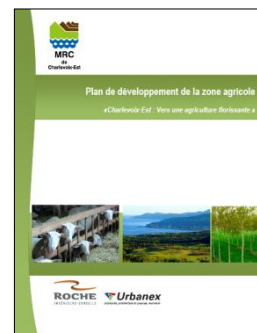
Liste des figures

Figure 1	Répartition des fermes selon leur superficie de 2006 à 2016	19
Figure 2	La production bovine par municipalité en 2014	26
Figure 3	Évolution et importance des types de productions végétales.....	29
Figure 4	Évolution des fermes de Charlevoix-Est selon les strates de revenus.....	32
Figure 5	Évolution de la proportion d'agriculteurs selon l'âge	40



Sommaire exécutif

Il y a six ans, la MRC de Charlevoix-Est adoptait son premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) dans le cadre d'un projet-pilote du MAPAQ auquel participaient sept (7) autres MRC de la province. Le contexte de développement économique régional et son financement ayant passablement changé depuis, le moment était opportun en 2016 de repenser le plan d'action du PDZA de la MRC de Charlevoix-Est et par le fait même, de mettre à jour cet outil de planification régional.



Les principaux objectifs de la révision du PDZA sont les suivants :

- Dresser l'état des avancées et des reculs dans le développement agroalimentaire depuis l'adoption du PDZA en 2011;
- Assurer le maintien de la mobilisation régionale autour du développement agroalimentaire;
- Conscientiser les élus aux enjeux et aux opportunités du secteur agroalimentaire;
- S'arrimer avec les objectifs et les actions de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires (SDAA) de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis;
- Intégrer le développement de l'agroalimentaire dans la nouvelle structure de développement économique depuis l'abolition du CLD et de la CRÉ;
- Adopter un plan d'action réaliste, porté par un partenariat partagé entre plusieurs intervenants (MRC, UPA, MAPAQ, SADC, etc.).

La démarche

Le Service de l'aménagement du territoire et du développement régional de la MRC de Charlevoix-Est a coordonné la révision de cet outil de planification et bénéficiait de l'embauche d'une chargée de projet. La démarche s'est déroulée sur environ 10 mois, soit de novembre 2016 jusqu'à l'adoption par le conseil des maires en août 2017.

Le projet a été financé de la façon suivante :

MRC de Charlevoix-Est	25 500 \$
SADC de Charlevoix-Côte-de-Beaupré	2 000 \$
MAPAQ	27 500 \$



Situation 2017 de l'agriculture dans Charlevoix-Est versus celle de 2011

De manière générale, le portrait de l'agriculture locale observé en 2011 suit la même tendance qu'en 2016 :

- Concentration de productions animales;
- Productions végétales peu diversifiées;
- Diminution du nombre de fermes, du cheptel et de l'occupation agricole de la zone agricole.

Aujourd'hui, Charlevoix-Est compte quelque 70 exploitations agricoles qui génèrent 28,8 millions \$ de revenus (↗). Ce secteur fournit 128 emplois directs (↘) et s'active sur 8 121 hectares (↘)¹.

Notre territoire est marqué par un essoufflement du modèle agricole traditionnel qui en est toujours le principal moteur économique. Une situation qui pourrait toutefois être transitoire. Dans le cadre de la révision du PDZA, nous remarquons en effet des tendances positives :

- La consolidation de fermes conventionnelles restantes (porc et lait);
- Des investissements agricoles accrus dans les dernières années et un enrichissement des fermes (croissance du capital agricole et des revenus générés);
- L'émergence de nouvelles entreprises avec des produits à valeurs ajoutées;
- Légère augmentation d'activités agricoles marginales :
 - Hausse du nombre de producteurs biologiques;
 - Hausse de la transformation agroalimentaire à la ferme.

D'autre part, les principaux éléments préoccupants, déjà identifiés pour la plupart en 2011, se confirment dans le cadre de cette mise à jour :

- Décroissance de l'occupation agricole, du nombre de fermes et des productions animales (constats 2011 et 2016);
- Les nouvelles activités agricoles ne compensent pas les effets de la diminution des activités agricoles conventionnelles (constats 2016);
- Vitalité agricole à risque dans certaines municipalités et certains secteurs (constat 2016);
- Agriculture et produits agricoles peu diversifiés (constats 2011 et 2016);
- Âge moyen des producteurs agricoles élevé et en hausse (constats 2016);
- Presque disparition des activités locales d'abattage (constat 2016).

¹ Statistique Canada, Recensement 2016. MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2014. Les flèches signifient une hausse (↗) ou une baisse (↘) constatées entre 2011 et 2016.



Plan d'action 2017

Dans le cadre de sa démarche, la MRC de Charlevoix-Est a reformulé son plan d'action, désireuse de se doter d'un outil réaliste misant sur ses propres compétences ainsi que sur les ressources (humaines et financières) disponibles localement et auprès de ses partenaires.

Ce nouveau plan d'action comprend 22 actions dédiées au secteur agricole et agroalimentaire, dont 9 actions reconduites du PDZA de 2011. Les actions sont réparties en 6 grandes orientations :

- Assurer le suivi du PDZA et sa mise en application;
- Maintenir le couloir de communication entre la MRC et les producteurs agricoles;
- Accompagner et stimuler les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage dans leur développement;
- Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et son potentiel;
- Favoriser la mise en marché des produits régionaux et l'accroissement des points de vente locaux;
- Accroître les occasions pour la population locale et le milieu agricole de tisser des liens.

Par expérience, la MRC de Charlevoix-Est sait que l'un des principaux défis suivant l'adoption d'un PDZA est le suivi de son plan d'action. Pour ce faire, elle dédie un budget spécifique pour le déploiement du nouveau plan d'action mis à jour qui comprendra la création d'une table de concertation agricole réunissant les principaux acteurs concernés par la vitalité et le développement de la zone agricole locale. Cette table fait suite aux demandes manifestées lors du forum du 5 avril 2017 par des partenaires qui souhaitaient davantage de concertation et d'occasion d'échanges entre acteurs régionaux.



Introduction

La MRC de Charlevoix-Est (MRC) travaille depuis 2011 avec un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Au cours des derniers mois, elle s'est appliquée à mettre à jour cet outil de planification et a bénéficié, pour ce faire, de la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Le PDZA mis à jour est présenté en quatre (4) chapitres :

- I. Portrait mis à jour de la zone agricole
- II. Diagnostic
- III. Énoncé de vision et plan d'action
- IV. Annexes

Précisons que cette démarche de mise à jour du PDZA s'est accompagnée d'une consultation des producteurs agricoles et de divers acteurs socioéconomiques régionaux par l'entremise de questionnaires postaux ainsi que d'entrevues. S'est ajoutée une journée forum en avril 2017 à laquelle ont participé une soixantaine d'acteurs concernés par le dynamisme de la zone agricole. Ces activités de consultation ont permis de bonifier nos connaissances sur les activités agricoles locales et ses enjeux actuels, de dresser un diagnostic plus éclairé, ainsi que d'assurer la pertinence du nouveau plan d'action.



I. PORTRAIT MIS À JOUR

Le portrait de la zone agricole de Charlevoix-Est a été mis à jour à partir des données récentes disponibles du MAPAQ (enregistrement des exploitations agricoles 2014), de Statistique Canada (recensements 2016), de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (rapports annuels 2016) ainsi que de divers organismes liés aux activités agricoles ou au développement local, dont l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).

Les données du portrait et leur analyse sont présentées en 4 grands thèmes :

1. **La zone agricole**
2. **Les activités agricoles**
3. **La multifonctionnalité du territoire agricole**
4. **Transformation, distribution alimentaire et mise en marché**

Chaque chapitre du portrait et certaines de ses sous-sections débutent par deux encadrés résumant les constats du PDZA de 2011 et la situation observée en 2017.

À noter que les constats de 2011 sont en vert dans les encadrés ainsi que dans le diagnostic, alors que la situation 2016 et ses précisions sont en bleu. Cette distinction permet de visualiser l'évolution de la situation agricole dans Charlevoix-Est entre les deux exercices.

Soulignons que la MRC a profité de l'expérience du premier PDZA pour dresser un portrait plus ciblé vers ses réalités régionales, notamment en choisissant d'explorer plus en détail certains thèmes et statistiques. Ainsi, certaines statistiques apparaissent en 2017 alors qu'elles n'avaient pas fait l'objet d'analyse en 2011.

Les tableaux disponibles en annexes viennent compléter les données statistiques résumées dans le portrait. Quant aux données sur les consultations menées dans le cadre de cette démarche, elles sont aussi disponibles en annexes, sous forme de résumé.



1. La zone agricole

1.1 Superficie et usages de la zone agricole

CONSTATS PDZA 2011

- Petite zone agricole (ZA) de 19 728 ha;
- La ZA représente 8 % du territoire total de la MRC;
- 3 % des terres ont un potentiel optimal des sols (classé 1 ou 3);
- Présence de sol de qualité 1, les seuls de la Capitale-Nationale (1246 ha dans la vallée de la rivière Malbaie);
- Contraintes naturelles et anthropiques limitant le développement de l'agriculture. Potentiel agricole inégal selon les endroits;
- 3,6 % de friches dans la zone agricole de la MRC;
- Zone agricole occupée à 63 % par des boisés (Étude biophysique des boisés en zone agricole 2004).

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Zone agricole (ZA) de 19 825 ha : inclusion de 97 ha dans la ZA depuis 2008;
- La ZA représente 9 % du territoire total de la MRC.

Les nouveaux éléments identifiés :

- 86 % : taux d'autorisation des demandes adressées à la CPTAQ 2012-2016;
- Présence de terres cultivées en dehors de la zone agricole;
- Sols nécessitant des investissements (drainage et chaulage).

La zone agricole (ZA) de la MRC de Charlevoix-Est couvre 19 825 hectares en 2016. Une donnée stable puisque ce territoire est régi par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

Une hausse de 97 ha entre 2008 et 2016 est constatée et s'explique par des **inclusions de superficies**, dont 30,4 ha en 2014-2015. La ZA représente donc maintenant 9 % du territoire total de la MRC, ou encore 16 % de son territoire municipalisé (territoires non organisés exclus)².

Tableau 1 Superficie de la zone agricole en 2016

MRC de Charlevoix-Est		Superficie totale	Territoire municipalisé
		228 310 ha	123 275 ha
Zone agricole	19 825 ha	9 %	16 %

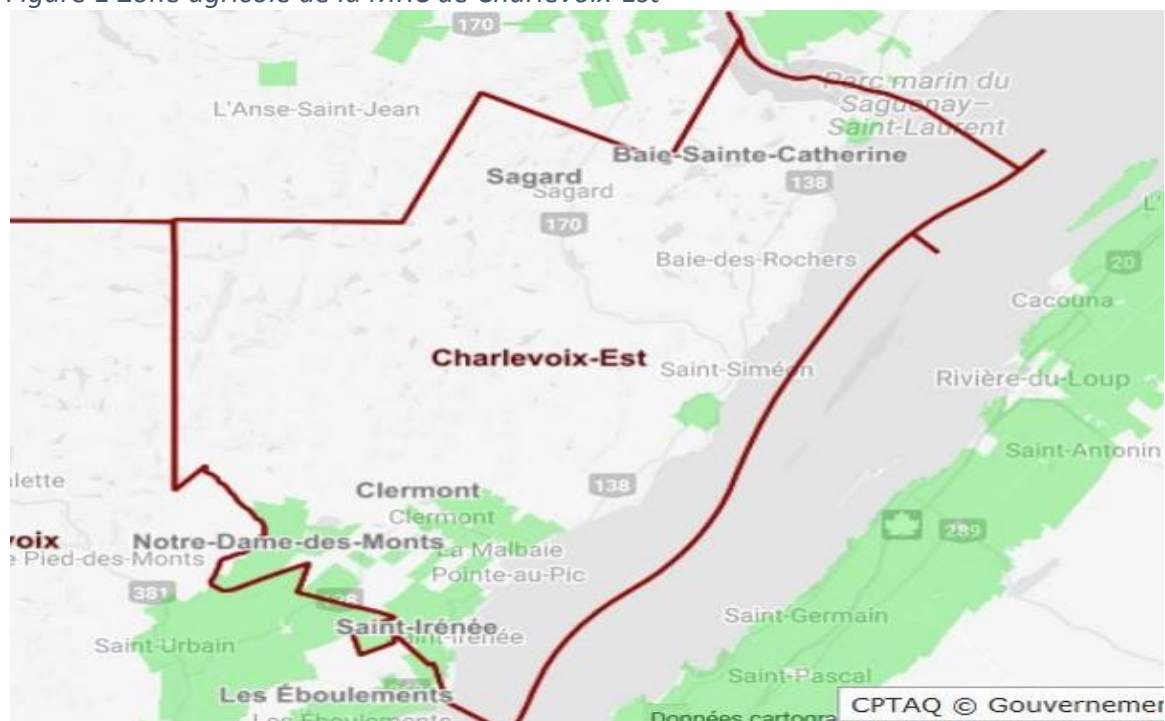
Source : Rapport annuel 2015-2016, CPTAQ.

² Rapport annuel 2015-2016, CPTAQ.



Les municipalités où la zone agricole occupe la plus grande proportion du territoire sont celles de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Irénée et le secteur de Cap-à-l'Aigle, à La Malbaie. Toutefois, cette donnée n'est pas nécessairement liée à l'activité agricole puisque le potentiel des sols est inégal et des boisés occupent, à certains endroits, une grande proportion de la ZA.

Figure 1 Zone agricole de la MRC de Charlevoix-Est



Source : CPTAQ.

- **Présence de terres cultivées situées à l'extérieur de la zone agricole³**

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs compte 240 hectares en culture situés en dehors de la ZA, ce qui fait que 55 % de ses terres en culture sont hors zone agricole. Pour le secteur Saint-Fidèle de La Malbaie, c'est 164 hectares qui se retrouvent dans cette situation, soit 64 % du territoire en culture. Par exemple, deux producteurs maraîchers bien établis, offrant leurs produits en circuit court, cultivent hors zone agricole dans Charlevoix-Est.

Précisons que les terres cultivées qui ne sont pas situées en zone agricole ne peuvent pas bénéficier du Programme de crédit de taxes foncières agricoles applicable aux exploitations agricoles enregistrées. Comme aucune demande d'inclusion à la zone agricole n'a été présentée pour ces secteurs, on peut penser que les propriétaires cultivant ces superficies ne remplissent pas les conditions d'admission au Programme, dont notamment celle sur le revenu agricole brut admissible, ou encore qu'ils n'en connaissent pas les avantages.

³ Service de l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix-Est

- **Potentiel de sol inégal selon les endroits et nécessitant des investissements**

Certains sols agricoles de la MRC nécessitent des investissements en chaulage (sols acides) et/ou en drainage. Ce nouvel élément a été identifié dans le cadre des consultations menées auprès d'intervenants du milieu agricole⁴. Le territoire aurait d'ailleurs un certain retard à rattraper quant aux investissements permettant de maintenir et d'améliorer la fertilité et les rendements de certaines parcelles.

- **Progression du couvert forestier dans la MRC⁵**

Dans la version 2011 du PDZA, la MRC constatait une faible utilisation des terres de sa zone agricole à des fins agricoles. Selon l'Étude biophysique des boisés en zone agricole de 2004, les boisés occupaient la zone agricole dans une proportion de 63 %. La proportion de terre en friches atteignait pour sa part 3,6 %.

Dans le cadre du présent portrait, nous avons utilisé les deux derniers inventaires forestiers disponibles⁶ afin d'analyser si le couvert forestier s'était accru en zone agricole entre ces deux exercices. Voici les principaux constats de cette analyse :

- **Le couvert forestier en zone agricole a progressé à 3 endroits dans la MRC :**
 - 9 % dans le secteur Saint-Fidèle de La Malbaie;
 - 8 % à Baie-Sainte-Catherine;
 - 5 % à Saint-Aimé-des-Lacs.
- **Au total dans la MRC, le couvert forestier aurait progressé de 1 % pour totaliser 64 % de la zone agricole;**
- **Les endroits où les superficies agricoles ont le plus diminué sont :**
 - Saint-Fidèle, une diminution de 9 %;
 - Cap-à-l'Aigle, une diminution de 5 %.

- **Taux d'autorisation de 86 % des demandes adressées à la CPTAQ**

L'analyse des demandes n'avait pas été réalisée lors du premier PDZA. Il s'agit donc de nouvelles données incluses au portrait. En quatre ans (2012-2016), la zone agricole de Charlevoix-Est a fait l'objet de 28 demandes auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dont 86 % ont été autorisées.

Tableau 2 Demandes à la CPTAQ et décisions rendues d'avril 2012 à mars 2016

MRC	Nombre de demandes	Autorisations	% d'autorisation
Charlevoix	133	103	77 %
Charlevoix-Est	28	24	86 %

Source : Rapports annuels 2012-2013 à 2015-2016, CPTAQ.

⁴ Entrevue avec les agronomes de la Coop Agrivoix, janvier 2017.

⁵ Service de l'aménagement du territoire, MRC de Charlevoix-Est.

⁶ 3^e et 4^e Inventaire écoforestier, MFFP.



La MRC de Charlevoix-Est limite depuis 2003 les usages autorisés en zone agricole aux possibilités prescrites par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA). Cet arrimage entre la réglementation de la MRC et la LPTAA fait que beaucoup de demandes sont refusées au niveau municipal et ne cheminent pas vers la CPTAQ, d'où le taux de réussite des demandes adressées.

La nature des demandes adressées à la CPTAQ par la MRC de Charlevoix-Est de 2012 à 2016 concernait majoritairement des usages accessoires ou l'agrandissement d'un usage existant (tableau 3).

Tableau 3 Nature des demandes adressées à la CPTAQ entre avril 2012 et mars 2016

MRC	Modifications des limites de la ZA		Implantation d'un nouvel usage	Usage accessoire ou agrandissement d'un usage existant	Morcellement de ferme	Superficie (ha)	
	Exclusions	Inclusions				Visée	Autorisée
Charlevoix	6	1	29	45	16	178,9	100,4
Charlevoix-Est	0	1	7	8	2	35,2	34,7

Source : Rapports annuels 2012-2013 à 2015-2016, CPTAQ.



Mention de source : © Patri-Arch 2011

1.2 Occupation agricole de la zone agricole

CONSTATS PDZA 2011

- Le tiers de la zone agricole est occupée par des activités agricoles (Étude biophysique des boisés en zone agricole 2004);
- Depuis 10 ans, décroissance du nombre de fermes et des surfaces cultivées (1996 à 2007);
- Concentration des fermes à Saint-Irénée et La Malbaie;
- Agriculture et produits agricoles peu diversifiés (2014);
- 484 producteurs forestiers;
- 124 demandes de reboisement entre 1993 et 2003 pour une majorité de lots avec une coupe de bois totale.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Augmentation (+ 4 %) des superficies cultivées (2010-2014, MAPAQ);
- Diminution (- 4 %) de l'occupation agricole (2010-2014, MAPAQ).

Nouveaux éléments identifiés :

- Vitalité agricole à risque dans certaines municipalités et certains secteurs;
- Les exploitations agricoles occupent et cultivent en moyenne une plus grande superficie (2010-2014, MAPAQ);
- Les fermes louent 40 % des superficies qu'elles occupent (2014, MAPAQ);
- Remise en culture de 54,41 ha de terres en friche au coût de 4 600 \$/ha (plan action PDZA 2011).

L'occupation agricole⁷ poursuit sa régression dans Charlevoix-Est, ainsi que le constatait aussi le PDZA de 2011. Pour cette mise à jour, l'analyse de l'occupation agricole du territoire a été faite à partir des données du MAPAQ et de la CPTAQ plutôt qu'avec l'Étude biophysique des boisés en zone agricole de 2004 (utilisé pour le PDZA de 2011). Les données du MAPAQ portent spécialement sur les activités agricoles et permettent un portrait plus récent (2014) ainsi que des comparatifs sur plusieurs années.

- **Diminution de l'occupation agricole (ha) et du nombre de fermes**

Selon le MAPAQ, les exploitations agricoles occupent 362 ha de moins qu'en 2010 dans Charlevoix-Est. Depuis le PDZA de 2011, la diminution de l'occupation agricole est donc de 4 %. En 10 ans, soit de 2003 à 2014, la décroissance est de 7 %. Quant au nombre de fermes, la diminution est de 16 % entre les deux PDZA.

⁷ Définition de l'occupation agricole : Tient compte de tous les hectares occupés par les exploitations agricoles, incluant les superficies cultivées et les pâturages, les boisés de ferme, les superficies occupées par les bâtiments agricoles et les chemins de ferme.



Tableau 4 Occupation de la zone agricole dans Charlevoix-Est de 2003 à 2014

Municipalités	Superficie de la ZA occupée par des fermes (ha)					Nombre de fermes				
	2003	2007	2010	2014	↑↓ 2003- 2014	2003	2007	2010	2014	↑↓ 2003- 2014
Saint-Irénée	2 742	2 723	2 489	2 494	- 9 %	25	24	18	18	- 28 %
La Malbaie	3 628	3 817	3 563	3 295	- 9 %	32	32	29	28	- 13 %
Notre-Dame-d.-Monts	999	955	1048	927	- 7 %	9	8	9	7	- 22 %
Saint-Aimé-des-Lacs	424	419	419	419	- 1 %	6	5	6	5	- 17 %
Clermont	664	596	553	643	- 3 %	4	5	4	4	0 %
Saint-Siméon	225	246	307	238	7 %	2	3	4	3	50 %
Baie-Ste-Catherine	91	91	104	104	14 %	1	1	1	1	0 %
MRC Charlevoix-Est	8773	8 847	8483	8121	- 7 %	79	78	71	66	- 16 %

Source : Enregistrement des exploitations agricoles 2003 à 2014, MAPAQ.

- **Concentration des fermes à La Malbaie et à Saint-Irénée**

Saint-Irénée et La Malbaie demeurent les municipalités avec le plus grand nombre de fermes et de superficies agricoles. Les autres municipalités de Charlevoix-Est comptent chacune moins de 10 fermes. L'occupation agricole y est à la baisse ou maintenue (Saint-Aimé-des-Lacs et Baie-Sainte-Catherine). En 2014 dans Charlevoix-Est, 66 fermes occupaient 8 121 ha. Cinq des sept municipalités de Charlevoix-Est comptent cinq fermes et moins depuis 2014.

- **Les fermes occupent en moyenne une plus grande superficie**

Les exploitations agricoles de Charlevoix-Est poursuivent leur développement. Les fermes occupent en moyenne une plus grande superficie : 119 ha en 2010 à 123 ha de superficie moyenne en 2014⁸. En 2016, 12 exploitations agricoles occupaient quant à elle une superficie de plus de 226 ha contrairement à 8 fermes en 2011⁹.

D'ailleurs, Charlevoix-Est est l'une des trois MRC de la région de la Capitale-Nationale où les fermes sont en moyenne de plus grande superficie avec Portneuf et La Jacques-Cartier. Dans la MRC voisine du Fjord-du-Saguenay, les fermes occupent en moyenne 181 ha¹⁰.

La figure 1 présente la répartition des fermes de Charlevoix-Est selon la superficie qu'elles occupent. Les fermes de 50 ha et moins représentent toujours plus du tiers des fermes de Charlevoix-Est. Ce type de ferme est en légère hausse. D'autre part, la proportion d'exploitations agricoles de taille moyenne (superficie de 96 à 226 ha) diminue pour laisser place à des exploitations plus étendues (226 ha et plus). Ce nouveau constat du PDZA démontre que plusieurs fermes du territoire poursuivent leur développement.

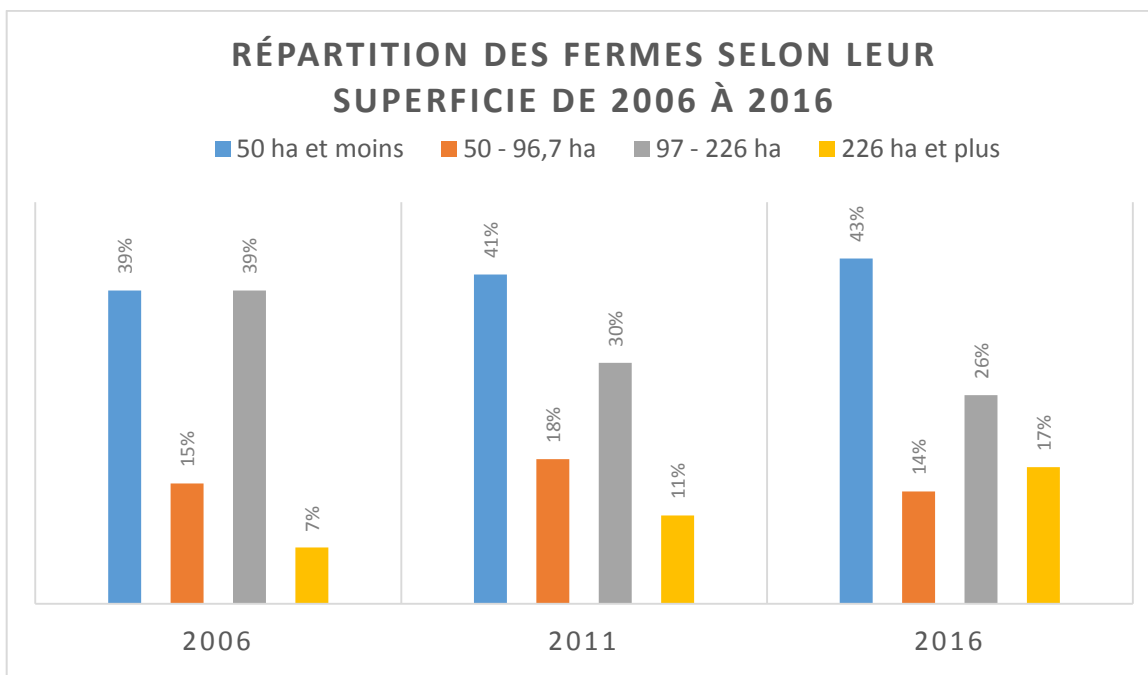
⁸ Enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2014, MAPAQ.

⁹ Statistique Canada, recensements agricoles 2016 et 2011. Tableau synthèse disponible en annexe.

¹⁰ Rapports annuels 2011-2012, CPTAQ.



Figure 1 Répartition des fermes selon leur superficie de 2006 à 2016



Source : Recensements agricoles 2006, 2011 et 2016, Statistique Canada

- **Plus grande superficie cultivée par ferme**
- **Augmentation des superficies cultivées totales**

Le PDZA de 2011 constatait une diminution de la superficie cultivée par les fermes dans Charlevoix-Est. En 2017, cette tendance est renversée : **les fermes de Charlevoix-Est cultivent davantage d'hectares au total (+ 4 % ou + 185 ha)¹¹**. De plus, la **superficie moyenne cultivée** par les exploitations agricoles est quant à elle passée de 59 ha à 66 ha par ferme entre 2010 et 2014 (+ 12 %)¹².

Ce nouveau regain ne suffit toutefois pas à récupérer tous les hectares jadis cultivés et perdus au fil des ans. En effet, pendant la période 2003 à 2014, la superficie totale des terres cultivées diminuait de - 6 % dans Charlevoix-Est (- 297 ha). L'entrée en scène en 2016-2017 de nouveaux acteurs en productions végétales pourrait toutefois contribuer à maintenir la tendance à la hausse des hectares en culture. **La majorité des hectares cultivés (70 %) se situent toujours à La Malbaie et à Saint-Irénée (2010 et 2014)¹³**.

¹¹ Enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2014, MAPAQ.

¹² Enregistrement des exploitations agricoles 2003 et 2014, MAPAQ.

¹³ Enregistrement des exploitations agricoles 2010 et 2014, MAPAQ.



Globalement, la zone agricole est cultivée dans une proportion de 22 % dans Charlevoix-Est. Dix ans plus tôt, cette proportion était de 25 %¹⁴. Dans la MRC voisine de Charlevoix, « 19 % de la zone agricole sert aux cultures »¹⁵.

- **Les fermes louent 40 % des superficies qu'elles occupent (en hausse)**

De 2003-2014, le taux de location est passé de 33 % à 40 % dans Charlevoix-Est¹⁶. Cette hausse du taux de location se serait toutefois stabilisée entre les deux PDZA (taux de location de 39 % en 2007¹⁷ et de 40 % en 2014. Données non disponibles en 2010).



¹⁴ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003 et 2014. CPTAQ, Rapports annuels 2003-2004 et 2013-2014.

¹⁵ PDZA MRC de Charlevoix, p.9

¹⁶ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003 et 2014.

¹⁷ Données 2010 non disponibles.

2. Les activités agricoles

Cette portion sur les activités agricoles se divise en six (6) thèmes :

- Les productions animales
- Les productions végétales
- L'impact économique des activités agricoles
- L'agriculture biologique
- Portrait des agriculteurs et de la relève
- Soutien à l'agriculture

Afin d'illustrer le plus efficacement possible l'évolution de la situation entre le PDZA de 2011 et celui de 2016, des tableaux « Constats 2011 » et « Situation 2017 » sont présentés au début de chacun des thèmes.

2.1 Les productions animales

CONSTATS PDZA 2011

- Depuis 10 ans, décroissances des unités animales (1996-2007);
- Forte présence de productions bovines (53 %) et porcines (19 %). Concentration de productions animales sensibles aux *prix du marché*;
- Très faible proportion d'élevages non traditionnels;
- Diminution du nombre de producteurs avicoles et porcins.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Depuis le PDZA de 2011, décroissance des unités animales (- 7 %) et du nombre de fermes d'élevage (- 18 %);
- Diminution du nombre de producteurs bovins et porcins;
- Déclin des productions avicoles.

Nouveaux éléments identifiés :

- Hausse des revenus en productions animales (+ 8 %, 2010-2014).

- **Décroissance du nombre de fermes d'élevage et hausse des revenus**

Ce secteur d'agriculture conventionnelle très présent chez nous poursuit une décroissance amorcée il y a plus de 15 ans¹⁸. Actuellement (données de 2014, MAPAQ), les 43 fermes d'élevage représenteraient environ 65 % des fermes de Charlevoix-Est. Leur nombre est en effet passé de 53 à 43 fermes en 4 ans (- 18 %) (2010-2014). En 2011, le PDZA constatait une diminution en 10 ans de 15 % des fermes en productions animales (1998 et 2008).

¹⁸ PDZA MRC Charlevoix-Est, février 2011, p.38.



Tableau 4 Évolution du nombre de fermes en productions animales entre les deux PDZA

Municipalités	Productions animales Nombre de fermes	
	2014	2010
Saint-Irénée	12	17
La Malbaie	20	20
Notre-Dame-des-Monts	5	6
Saint-Aimé-des-Lacs	4	5
Clermont	2	3
Saint-Siméon	0	1
Baie-Sainte-Catherine	0	1
Charlevoix-Est	43	53

Source : Enregistrement des exploitations agricoles 2010-2014, MAPAQ.

Toutefois, **la situation économique de ces fermes s'est améliorée**. Les fermes d'élevage restantes ont poursuivi leur développement. Elles génèrent en effet plus de revenus que lors de la réalisation du PDZA de 2011 : 19,8 millions \$ de revenus totaux en 2014, en hausse de 10 % sur 2010. Rappelons que ce secteur générait en 2003 quelque 22 millions \$ de revenus.

Les effets de la diminution des productions animales conventionnelles surpassent actuellement les gains obtenus par le développement des fermes restantes et l'entrée en scène d'autres types d'élevages (ex. : caprin). D'ailleurs, **les « autres productions animales » représentent toujours moins de 1 % des revenus totaux annuels générés par ce secteur (2010 et 2014)**. Actuellement, la création de nouvelles entreprises en production animale consiste en un élevage de chèvres laitières à Sainte-Agnès avec activité de transformation fromagère ainsi que d'un petit élevage de porcs à Notre-Dame-des-Monts.

2.1.1 Production porcine¹⁹

- 11 fermes en 2014 (17 % des fermes de la MRC en 2014);
- Génère 11,2 millions \$ de revenus, soit 53 % des revenus agricoles totaux de la MRC (+ 7 %, 2010-2014);
- Unités animales en baisse de -2 % (2010-2014);
- Décennie marquée par une consolidation des fermes restantes.

La situation de la production porcine est sensiblement la même que lors du PDZA de 2011. Ce type d'élevage représente 17 % du nombre total de fermes (20 % en 2010) de Charlevoix-Est et **demeure sur le plan des revenus générés l'activité agricole la plus importante du territoire**.

¹⁹ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles.

Ces entreprises sont toujours concentrées dans les municipalités de Saint-Irénée, La Malbaie et Saint-Aimé-des-Lacs. De 2003 à 2014, ce secteur a été marqué par la fermeture d'entreprises et la consolidation des entreprises restantes (- 21 % du nombre de fermes entre les deux PDZA). Les fermes restantes ont pour leur part poursuivi leur développement, bénéficiant d'épisodes de prix du porc à la hausse : + 7 % des revenus (2010-2014).

La Fédération des producteurs de porcs du Québec presse toutefois des impacts négatifs pour les fermes porcines avec l'entrée en scène en 2022 de nouvelles normes de bien-être²⁰ animal qui nécessiteront une mise à niveau de certains équipements d'élevage. Une situation aussi mentionnée par les producteurs de porcs de Charlevoix-Est dans le cadre des consultations du PDZA 2016. Cette production demeure précaire, puisque « d'une année à l'autre, différents événements peuvent modifier le cours économique de la filière. Le secteur porcin québécois doit être à l'affût afin de demeurer compétitif, de maintenir ou d'augmenter son nombre d'emplois et d'améliorer son apport économique pour le Québec. »²¹



De plus, la MRC de Charlevoix-Est ayant vécu par le passé (2006) une cohabitation difficile entre une partie de sa population et la production porcine, **l'acceptabilité sociale demeure un enjeu dans un contexte de mise aux normes des installations d'élevage** : « L'acceptabilité sociale (est) un défi pour le secteur dans un contexte de renouvellement des bâtiments en fonction des normes relatives au bien-être animal. Le secteur devra répondre aux normes du Code canadien de bien-être animal qui exige de plus grandes superficies pour les truies en groupe, les truies en cage et les porcs. (...) Dans certaines conditions, le producteur doit se soumettre à un processus de consultation publique. »²²

²⁰ Sondage CROP, Fédération des producteurs de porcs. *Les producteurs de porcs se questionnent sur leur avenir*, L'Action, 24 novembre 2016.

²¹ Monographie de l'industrie porcine au Québec 2016, MAPAQ, p. 27.

²² Monographie de l'industrie porcine au Québec 2016, MAPAQ, p.26.

2.1.2 Production laitière

- 5 fermes laitières en 2016 (8 % des fermes de la MRC);
- Génère 2,8 millions \$ de revenus, soit 13 % des revenus agricoles totaux de la MRC;
- Revenus en hausse de 31 % (2010-2014);
- Unités animales stables (+ 0,37 % entre 2010 et 2014).

Mention de source : © 2017 iStockphoto



Depuis 10 ans (2003 à 2014), ainsi que depuis le PDZA de 2011, les fermes laitières restantes ont poursuivi un développement modéré. La production laitière affichait en 2014 une augmentation des revenus (+ 31 %) avec maintien des unités animales et du nombre de fermes (1 ferme a cessé la production laitière en 2015). Il n'y a pas de nouveau démarrage d'entreprise dans ce secteur.

2.1.3 Production avicole

- 6 fermes en 2014 (9 % des fermes de la MRC);
- Génère 3,8 millions \$ de revenus, soit 17 % des revenus agricoles totaux de la MRC;
- Revenus en baisse de - 7 % (2010-2014);
- Unité animale en baisse de - 22 % (2010-2014).

La production avicole a été marquée au cours des dernières décennies par la vente d'entreprises importantes et le « départ » de quotas de production vers d'autres sites de production à l'extérieur de Charlevoix. Il n'y a pas de nouveaux démarrages d'entreprise dans ce secteur, très contingenté. Depuis le PDZA de 2011 (2010-2014), le nombre de fermes est stable (6), mais les revenus (- 7 %) et les unités animales (- 22 %) ont diminué. En 10 ans (2003-2014), la perte est de - 60 % d'UA et de - 60 % de revenus accompagnée d'une baisse de - 14 % du nombre de fermes²³.

2.1.4 Production bovine

- 29 fermes d'élevage bovin en 2014 (44 % des fermes de la MRC);
- Génère 2 millions \$ de revenus, soit 9 % des revenus agricoles totaux de la MRC;
- Revenu en baisse de - 24 % (2010-2014);
- Unité animale en baisse de - 13 % (2010-2014).



²³ Enregistrement des exploitations agricoles 2003 et 2014, MAPAQ.

L'élevage de bovins de boucherie est toujours la **production animale la plus répandue de Charlevoix-Est** avec 44 % des fermes. Elle a un **impact positif sur l'occupation du territoire, sur le dynamisme de certains rangs agricoles ainsi que sur les paysages**. Toutefois, cette production demeure **précaire et est en déclin**. Peu lucrative (elle génère à peine 9 % des revenus agricoles du territoire), elle est sensible à la fluctuation des *prix du marché* et représente souvent une activité secondaire ou de transition pour ses propriétaires. Dans le cadre de la révision du PDZA, nous avons analysé plus en profondeur cette production compte tenu de son importance pour l'occupation du territoire de Charlevoix-Est. Voici les faits saillants²⁴ :

- Cette production animale compte 23 % des unités animales du territoire;
- Présente dans presque toutes les municipalités, mais avec une concentration à La Malbaie et à Notre-Dame-des-Monts (figure 2);
- Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine ont vu disparaître leur dernière ferme bovine dans les dernières années;
- Depuis le PDZA de 2011, décroissance marquée du nombre de fermes bovines (- 24 %) et de leurs unités animales (- 13 %) (2010-2014);
- Depuis le PDZA de 2011, hausse des revenus de + 10 % (2010-2014);
- En décembre 2016, l'UPA comptait 41 producteurs de bovins sur les 69 producteurs agricoles enregistrés dans Charlevoix-Est (59 %)²⁵;
- En 10 ans (2003-2014), la décroissance de la production bovine se résume ainsi : diminution de - 37 % du nombre de fermes (46 à 29 fermes), des revenus (- 22 %) et des unités animales (- 18 %)²⁶.
- Regroupe une majorité de petites entreprises agricoles de premier (1^{er}) revenu et à temps partiel. Plusieurs propriétaires ont un travail rémunéré à l'extérieur;
- Premier revenu agricole pour 80 % des fermes déclarantes de Charlevoix-Est (proportion de 66 % dans la Capitale-Nationale);
- Cinq fermes sur 26 déclarent d'autres revenus agricoles plus importants que leur production bovine.

Mention de source : © 2017 iStockphoto LP

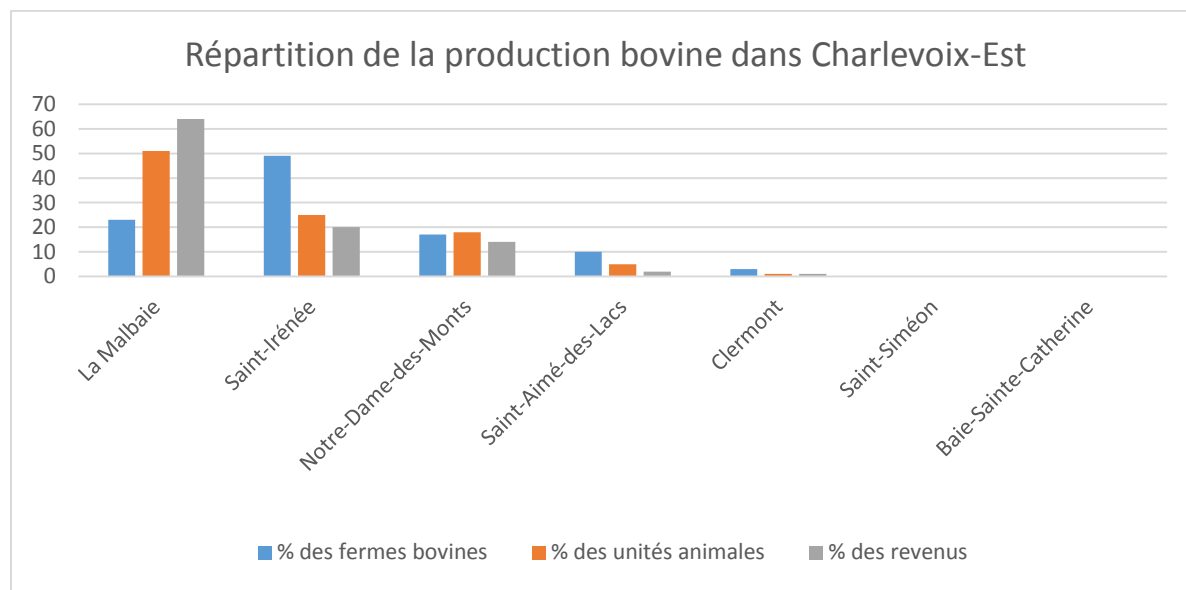


²⁴ Enregistrement des exploitations agricoles 2010-2014, MAPAQ.

²⁵ Nombre de producteurs agricoles enregistré à l'UPA et dont les revenus agricoles sont de 5 000 \$ et plus par année. L'UPA ne comptait aucun producteur ayant des revenus de moins de 5 000 \$ par année ou en phase démarrage. Données disponibles en annexe : Tableau 15.

²⁶ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003 et 2014.

Figure 2 La production bovine par municipalité en 2014



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2014.

Dans Charlevoix-Est, les fermes bovines sont majoritairement de type « vache-veau »²⁷. C'est-à-dire que les veaux nés en élevage dans Charlevoix sont vendus à l'encan (extérieur de la région) et rachetés par des propriétaires de parcs d'engraissement (situés ailleurs dans la province). Charlevoix-Est compte un éleveur de veau de lait (Le Veau de Charlevoix/Écolait). L'entreprise Veau Charlevoix ayant fait faillite en 2014, cet élevage fait désormais partie de l'entreprise Écolait.

La « production bovine est souvent perçue comme une activité agricole transitoire »²⁸ et à temps partiel. Compte tenu de cette situation, elle est notamment sensible aux mises aux normes (environnementales et bien-être animal) nécessitant des investissements.

Dans le passé, le projet de doter la région d'un abattoir régional a été proposé et étudié (Action 3, PDZA 2011). En fait, la volonté « d'optimiser la capacité d'abattage de Charlevoix-Est » a mené à l'étude de divers scénarios depuis le PDZA de 2011. Cependant, compte tenu de la fin des activités du Veau de Charlevoix et de ses activités d'abattage (parc industriel de Clermont), des changements dans les norme et réglementations des petits abattoirs et l'impact financier qu'impliquerait la mise en place d'un abattoir conjugué au faible volume à abattre, cette action est mise en veilleuse et n'est plus jugée prioritaire.

²⁷ Union des producteurs agricoles de Charlevoix-Est. Source : André Tremblay, représentant des éleveurs de bovins de boucherie de Charlevoix-Est.

²⁸ Fédérations des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et Entrevue de décembre 2016 avec Stéphane St-Martin, Centre financier aux entreprises de Charlevoix, Mouvement Desjardins.

2.2 Les productions végétales

CONSTATS PDZA 2011

- Revenus intéressants générés par les cultures abritées;
- Les superficies en fourrage et en pâturage représentent 85 % des superficies cultivées de la MRC.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Déclin des cultures abritées.

Nouveaux éléments identifiés :

- Productions végétales peu diversifiées et peu lucratives (523 \$/ha cultivé);
- Hausse du nombre de fermes 1^{er} revenu en productions végétales;
- Hausse de 4 % des superficies cultivées (2010 à 2014).

De façon générale, les productions végétales restent marginales dans Charlevoix-Est. Le potentiel inégal des sols, les contraintes topographiques²⁹ et la concentration d'activités d'élevage qui demandent des superficies pour l'épandage, les fourrages et les pâturages alimentent une vision limitée du potentiel agricole végétal régional.

Les productions végétales dans Charlevoix-Est c'est³⁰ :

- 21 fermes dont c'est le premier revenu et 47 fermes déclarantes;
- Génère 2,6 millions \$ de revenus, soit 10 % des revenus agricoles totaux de la MRC;
- Revenu en baisse de 8 % (2010-2014);
- Nombre d'hectares en culture en hausse de 4 % (2010-2014) (- 6 % en 10 ans);
- 24 % de la zone agricole est cultivée (33 % au Québec).

En 2014, le nombre d'entreprises dont cette production est le 1^{er} revenu a atteint un sommet avec 21 fermes. Une partie de cette hausse est sans doute reliée dans certains cas à la fin d'activités d'élevage. L'évolution du nombre de fermes 1^{er} revenu varie par municipalité, mais se solde par une augmentation de 7 fermes en 10 ans pour la MRC. C'est à Saint-Irénée où la fluctuation est la plus forte alors que le nombre de fermes en productions végétales 1^{er} revenu est passé de 1 à 6 entre 2010 et 2014.

²⁹ PDZA MRC de Charlevoix-Est, février 2011, p.13.

³⁰ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003 à 2014.



Tableau 5 Évolution du nombre de fermes en productions végétales entre les deux PDZA

Municipalités	Productions végétales Nombre de fermes	
	2014	2010
Saint-Irénée	1	6
La Malbaie	7	8
Notre-Dame-des-Monts	2	1
Saint-Aimé-des-Lacs	1	1
Clermont	1	2
Saint-Siméon	2	2
Baie-Sainte-Catherine	0	1
Charlevoix-Est	14	22

Source : Enregistrement des exploitations agricoles 2010-2014, MAPAQ.

Toutefois, malgré cette augmentation du nombre de fermes, **les productions végétales restent peu diversifiées et peu lucratives dans Charlevoix-Est**. Dans ce PDZA mis à jour, nous constatons en effet que le revenu moyen généré à l'hectare cultivé est de 523 \$³¹ (- 20 % en 10 ans). C'est bien en deçà de la moyenne provinciale (1 170 \$/ha cultivé³²). Les deux entreprises d'horticulture ornementale génèrent à elles seules 55 % des revenus de ce secteur, suivi par la production de céréales (15 % des revenus du secteur et 11 fermes déclarantes).

D'autre part, les **cultures abritées (2 fermes déclarantes) sont en déclin marqué et ne génèrent plus la part la plus importante des revenus du secteur végétal** constatée dans le PDZA de 2011 : en 2014, ces revenus étaient de 36 810 \$, soit 2 % des revenus totaux du secteur alors qu'ils étaient de 966 007 \$ en 2010 (39 % des revenus totaux du secteur). La culture **de fourrage domine** les productions végétales dans Charlevoix-Est. La **production de céréales génère 15 % des revenus totaux du secteur, soit le double de 2003**. La **culture de fruits**, qui avait connu une croissance de 2003 à 2010, stagne. La hausse des revenus s'est maintenue en 2014, mais s'accompagne d'une diminution du nombre de fermes (3) et des superficies (- 20 %).

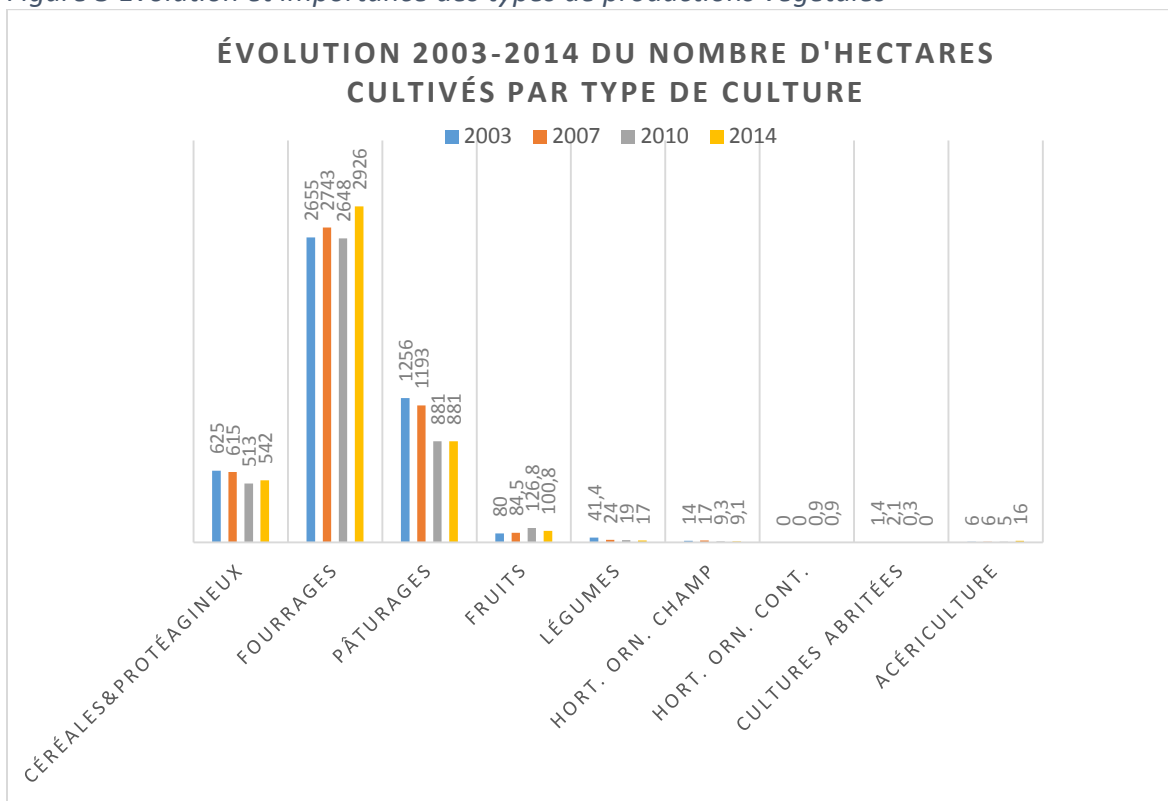
La figure 3 résume l'évolution des types de productions végétales dans Charlevoix-Est au cours des 10 dernières années. Il permet également de constater la stagnation de ce secteur.

³¹ Enregistrement des exploitations agricoles 2014, MAPAQ.

³² Enregistrement des exploitations agricoles 2010. MAPAQ. Donnée 2014 non disponible.



Figure 3 Évolution et importance des types de productions végétales



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003-2014. Note : les données étaient non disponibles pour les superficies en pâturage pour 2003 ainsi qu'en horticulture ornementale en conteneur pour 2003 et 2007.



2.3 Impact économique des activités agricoles dans Charlevoix-Est

CONSTATS PDZA 2011

- La moitié des exploitations agricoles ont un revenu annuel $\leq 50\,000$ \$;
- 71 % des fermes sont situées à Saint-Irénée et La Malbaie et y génèrent 89 % des revenus agricoles totaux du territoire (2010).

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- 70 % des fermes sont situées à Saint-Irénée et La Malbaie et y génèrent 82 % des revenus agricoles totaux du territoire (2014).

Nouveaux éléments identifiés :

- 128 emplois agricoles directs;
- 12 % des entreprises de Charlevoix-Est sont des exploitations agricoles;
- Les fermes ont versé pour 2,7 millions \$ en salaire;
- Revenus agricoles en hausse (2010-2014);
- Revenu moyen par ferme parmi le plus élevé de la Capitale-Nationale;
- 22 % des entreprises agricoles génèrent plus de 500 000 \$ de revenus. Il s'agit de l'une des plus fortes proportions régionales;
- Les exploitations agricoles s'enrichissent (proportion de grandes fermes en légère hausse versus la diminution de la proportion de fermes avec des revenus de 50 000 \$ à 250 000 \$);
- Capital agricole en hausse de + 32 % (2011 à 2016);
- Présence d'exploitations agricoles performantes et dynamiques;
- Hausse de la valeur foncière agricole inférieure à la moyenne de la MRC;
- Prix des terres plus bas dans Charlevoix-Est que dans les MRC voisines.

Cette section est un ajout au PDZA et s'attarde aux impacts économiques des activités agricoles dans l'économie de Charlevoix-Est ainsi qu'au portrait économique des exploitations agricoles de notre territoire. Peu traités dans le PDZA 2011, ces aspects nous semblaient pertinents à approfondir afin de mieux connaître les acteurs agricoles de la MRC ainsi que leurs besoins et leur importance pour notre milieu.

2.3.1 Entreprises et emplois agricoles

- **128 emplois agricoles directs³³, soit environ 2 % des emplois du territoire**
- **12 % des entreprises de Charlevoix-Est sont des exploitations agricoles**

³³ Statistique Canada, recensement agricole de 2016. Nombre de salariés total incluant les exploitants agricoles.



Dans Charlevoix-Est, environ 600 entreprises tous secteurs confondus emploient quelque 7 400 travailleurs³⁴. Dans ce bassin, les 72 exploitations agricoles de Charlevoix-Est représenteraient environ 12 % des entreprises. Elles emploient 128 personnes, soit environ 2 % des travailleurs du territoire (143 emplois en 2011).

2.3.2 Revenus des entreprises agricoles et croissance

- **Revenus agricoles en hausse**

Le PDZA de 2011 relevait une diminution des revenus agricoles totaux dans Charlevoix-Est. Cette tendance est renversée puisque les revenus agricoles totaux ont repris une courbe ascendante, en hausse de 8 % sur 2011³⁵. De plus, selon Statistique Canada, les revenus agricoles totaux pour le territoire sont passés de 23,3 millions \$ en 2011 à 28,9 millions \$ en 2016.

- **51 % des fermes ont un revenu ≤ 50 000 \$ par année³⁶**

La proportion de fermes ayant un revenu de moins de 50 000 \$ par année a légèrement augmenté depuis le PDZA de 2011, passant de 49 % (2006, 2011) à 51 % (2016). Cette proportion de fermes ayant 50 000 \$ et moins de revenus est légèrement supérieure à la moyenne de la Capitale-Nationale (48 %). Il est logique de penser que ces petites entreprises agricoles représentent une occupation à temps partiel pour leur exploitant. Le tableau 6 présente la proportion de ces petites fermes de 1991 à 2016 pour notre territoire.

Tableau 6 Proportion de fermes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$

	1991	1996	2006	2011	2016
Proportion de fermes avec un revenu ≤ 50 000 \$	63 %	54 %	49 %	49 %	51 %

Source : Recensements agricoles 1991, 1996, 2006, 2011 et 2016, Statistique Canada

- **Proportion de grandes fermes en hausse (18 % à 21 %, 2011 à 2016)**
- **22 % des exploitations agricoles génèrent ≥ 500 000 \$ de revenus. Il s'agit de la plus forte proportion régionale**

Charlevoix-Est compte 22 % de « grandes fermes », soit des entreprises dont les revenus sont de 500 000 \$ et plus. Les exploitations agricoles de taille moyenne (50 000 \$ à 250 000 \$ ainsi que 250 000 \$ à 500 000 \$ de revenus) totalisent quant à elles 29 % du nombre de fermes du territoire.

En 10 ans (2003 et 2014, MAPAQ), le nombre de grandes fermes dans Charlevoix-Est est passé de 15 à 13 (un pic à 17 fermes en 2007), mais leur représentativité s'est maintenue : 19 % du nombre de fermes en 2003 versus 20 % en 2014³⁷.

³⁴ Québec International, Portrait de la Capitale-Nationale 2015-2016, p. 68.

³⁵ Enregistrement des exploitations agricoles 2010-2014, MAPAQ.

³⁶ Statistique Canada, recensement agricole 2016.

³⁷ MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2003-2014.

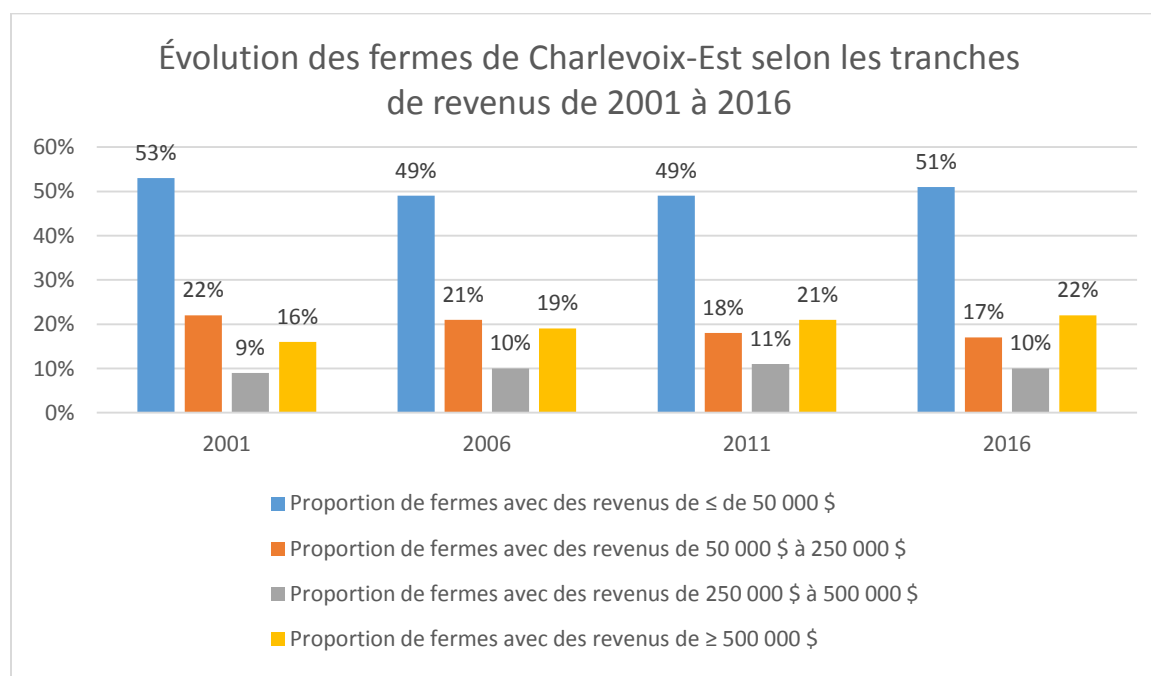


La proportion d'entreprises agricoles moyennes³⁸ (revenus entre 50 000 \$ et 250 000 \$ ainsi que de 250 000 \$ à 500 000 \$) dans Charlevoix-Est est quant à elle de 27 %. Dans la MRC de Charlevoix, qui a une agriculture plus diversifiée avec une proportion de 65 % de productions agricoles autres que les productions traditionnelles³⁹, ce noyau de fermes de grandeur moyenne est de 46 %.

- **Les fermes poursuivent leur développement et s'enrichissent**

La figure 4 illustre l'évolution des fermes selon leur tranche de revenu entre 2001 et 2016 dans Charlevoix-Est. Au cours des 15 dernières années, les fermes ayant un revenu de 50 000 \$ à 250 000 \$ étaient en décroissance dans Charlevoix-Est (17 à 12 fermes). D'autre part, les autres groupes sont en hausse, démontrant que les fermes de taille moyenne et les grandes fermes poursuivent leur développement et se sont enrichies au fil des ans.

Figure 4 Évolution des fermes de Charlevoix-Est selon les strates de revenus



Source : Statistique Canada, recensements agricoles 2001, 2006, 2011 et 2016.

- **Revenu moyen par ferme élevé**

Les exploitations agricoles de Charlevoix-Est sont celles dont le revenu moyen par ferme est le plus élevé de la Capitale-Nationale : 401 218 \$/ferme dans Charlevoix-Est versus 293 621 \$/ferme dans la Capitale-Nationale⁴⁰.

³⁸ Les entreprises dont les revenus se situent entre 50 000 \$ et 250 000 \$ ainsi qu'entre 250 000 \$ et 500 000 \$.

³⁹ Union des producteurs agricoles (UPA), Tableau 15 en annexe.

⁴⁰ Tableau complémentaire en annexe : Revenu moyen par ferme dans la Capitale-Nationale.



2.3.3 Capital agricole et performance économique des fermes

Dans Charlevoix-Est, les fermes généraient en 2016, selon Statistique Canada, 28,9 millions \$ de revenus⁴¹. C'est 5,5 millions \$ de plus qu'en 2011 pour environ le même nombre de fermes (72 fermes en 2016 versus 71 en 2011).

L'analyse qui suit portant sur le capital agricole et les ratios économiques permet de préciser pour 2016 le constat suivant : **Charlevoix-Est compte un noyau d'entreprises agricoles bien implantées, soucieuses de leur efficacité et de leur développement et qui ont un impact économique positif dans la région.**

- **Capital agricole en hausse de 32 % (2011-2016)**

Le capital agricole (76,6 millions \$ en 2016) est en hausse de 32 % sur 2011. Les fermes ont connu depuis 5 ans principalement une augmentation de la valeur des terres et des bâtiments (+ 10,7 millions \$), des animaux (+ 3,7 millions \$) et de la machinerie (+ 2,7 millions \$). Précisons qu'en 2016, les terres et les bâtiments comptent pour 72 % du capital agricole total (75 % en 2011).

Le capital agricole estime la valeur marchande du capital engagé dans la production des produits agricoles. Le tableau 7 résume la situation des fermes de Charlevoix-Est de 2001 à 2016. La comparaison est proposée avec la MRC voisine de Charlevoix et la Capitale-Nationale.

Tableau 7 *Capital agricole des fermes de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de la Capitale-Nationale*

MRC	2001	2006	2011	2016	Variation 2011-2016
Charlevoix-Est	43 667 047 \$	42 371 226 \$	53 453 588 \$	70 627 409 \$	+ 32 %
Charlevoix	67 153 761 \$	80 448 573 \$	93 936 143 \$	95 440 950 \$	+ 2 %
Capitale-Nationale	580 439 956 \$	736 584 990 \$	965 788 283 \$	1 325 954 258 \$	+ 37 %

Source : Statistique Canada, recensements agricoles

Puisque le capital agricole correspond aux investissements et dépenses effectués par les fermes, cette donnée indique du coup que les entreprises agricoles locales sont un joueur économique important sur le territoire avec notamment des retombées indirectes notables pour la région.

- **Des fermes performantes**

Nous avons calculé **deux ratios économiques** permettant d'évaluer la performance des exploitations agricoles de Charlevoix-Est :

⁴¹ Recensement agricole 2011, Statistique Canada.



- 1) Ratio du **Capital agricole total/Revenus totaux**. Il permet de voir quelle valeur de capital une ferme a besoin pour générer 1 \$ de revenu agricole. Dans ce calcul, **plus le ratio est faible, plus le capital agricole est générateur de revenus**. Dans Charlevoix-Est, ce ratio est passé de 2,01 à 2,29 entre 2001 et 2011 pour se fixer à 2,44 en 2016.
- 2) Ratio de la **Marge brute totale des fermes/Capital agricole total**. Le résultat illustre le profit brut généré par 1 \$ de capital. En 2016, les entreprises agricoles de Charlevoix-Est généraient 4,41 % de leur revenu avec 1 \$ de capital. **Plus le pourcentage est élevé, plus le capital agricole est générateur de profit brut**.

Le tableau 8 compare les ratios économiques de Charlevoix-Est avec ceux de la MRC de Charlevoix ainsi que de la Capitale-Nationale en plus d'exposer leur évolution sur une période de 15 ans. En regard de ces ratios, on constate que le capital agricole des fermes charlevoisiennes a tendance à générer moins de revenus et de profits qu'auparavant.

Tableau 8 *Évolution des ratios économiques*

MRC	Ratio 1			Ratio 2		
	Capital agricole total/Revenus totaux			(Marge totale brute/Capital agricole total) x 100		
	2001	2011	2016	2001	2011	2016
Charlevoix-Est	2,01	2,29	2,44	5,17 %	4,41 %	4,03 %
Charlevoix	2,76	2,71	3,01	4,41 %	2,55 %	5,81 %
Capitale-Nationale	3,22	3,68	4,15	5,39 %	4,40 %	3,71 %

Source : Calculé à partir des données des recensements agricoles 2001, 2011 et 2016 de Statistique Canada.

Les entreprises agricoles charlevoisiennes ont eu besoin dans les dernières années de plus de capital agricole pour générer leurs revenus. On remarque aussi globalement que le profit généré par le capital agricole est en baisse.

Lorsqu'on compare les régions entre elles, on constate toutefois que **les fermes de Charlevoix-Est ont de bonnes performances économiques (ratios 1 et 2) et qu'elles sont plus performantes dans certains cas que les exploitations agricoles de la MRC de Charlevoix et de la région de la Capitale-Nationale**. Cette situation peut s'expliquer en partie par notre concentration de fermes porcines et bovines, qui ne sont pas des productions sous gestion de l'offre nécessitant des capitaux importants. De plus, la valeur des terres dans Charlevoix-Est est encore basse. L'agriculture conventionnelle pratiquée dans Charlevoix-Est semble aussi plus stable et génère de meilleures marges que celle de sa voisine Charlevoix, par exemple, qui se caractérise par la présence d'entreprises agricoles diversifiées, dites du terroir.



2.3.4 Salaires et autres dépenses d'exploitation

- **Les fermes ont versé pour 2,7 millions \$ en salaire (2011)⁴²**

De ces 2,7 millions \$ versés en salaire, 66 % étaient dédiés à des travailleurs qui n'étaient pas des membres de la famille de l'exploitant. Les salaires comptaient pour 16 % des dépenses totales de fonctionnement des exploitations agricoles (ou l'équivalent de 16 cennes de salaire pour chaque 1 \$ dépensé par les fermes).

En 2011, au moment de produire la première édition du PDZA, les fermes de Charlevoix-Est connaissaient une croissance modérée de leur capital agricole et versaient une part moins élevée de frais d'intérêt. Cette situation laisse à penser que les exploitations agricoles avaient réduit la cadence des investissements au tournant de 2010. Le PDZA de 2011 relatait d'ailleurs une certaine morosité des producteurs agricoles à la suite de la crise du revenu. En 2016, la croissance plus marquée du capital agricole et notamment la hausse marquée de la valeur des terres et des bâtiments semble maintenant démontrer que les exploitations agricoles ont pris de l'expansion au cours des dernières années.

La consultation menée à l'hiver 2017 auprès des producteurs agricoles dans le cadre de la révision du PDZA a permis de constater que la majorité des producteurs-répondants étaient optimistes quant à leurs activités agricoles. Nous avons de plus recueilli les constats suivants sur leur vision de développement de leur entreprise :

- 24 répondants sur 28 avaient investi dans leur exploitation au cours des 5 dernières années, dont 11 pour des investissements $\geq 50\ 000$ \$;
- D'ici 5 ans, 23 répondants sur 28 prévoient des investissements, dont 6 pour $\geq 100\ 000$ \$;
- 17 répondants sur 28 prévoient poursuivre le développement de leur entreprise au cours des 5 prochaines années⁴³.

2.3.5 Richesse foncière agricole

Cette analyse de la situation de la richesse foncière est un ajout au PDZA dans le cadre de la mise à jour. L'objectif est de connaître la part de la richesse foncière municipale provenant du secteur agricole ainsi que l'état de situation de la valeur des terres agricoles du territoire.

⁴² Statistique Canada, Recensement agricole 2011. Données non disponibles pour 2016.

⁴³ Les faits saillants de la consultation des producteurs agricoles sont disponibles en annexe.



- **Valeur foncière du secteur agricole : 33,4 millions \$**

La valeur du secteur agricole équivaut à 2 % du rôle d'évaluation totale de la MRC de Charlevoix-Est (2016)⁴⁴. Cette proportion est en baisse de 1 % sur 10 ans⁴⁵. La valeur foncière agricole est stable dans la majorité des municipalités de Charlevoix-Est (tableau 22). En regard de cette donnée, on peut penser qu'il n'y a pas de flambée des prix des terres agricoles dans Charlevoix-Est.

Tableau 9 Proportion du secteur agricole dans l'évaluation foncière par municipalité

Municipalités	Valeur du secteur agricole (\$)	Valeur municipale totale en 2016 (\$)	Proportion du secteur agricole sur la valeur foncière totale (%)	Évolution de la valeur du secteur agricole 2006-2016 (%)
Saint-Irénée	9 823 314	150 295 776	7 %	↓ 14 à 7 %
La Malbaie	16 885 890	876 335 250	1,93 %	Stable
Notre-Dame-des-Monts	2 306 832	48 593 514	4,75 %	Stable
Saint-Aimé-des-Lacs	1 697 280	134 401 152	1,26 %	↓ 2,76 à 1,26 %
Clermont	1 249 400	258 998 600	0,5 %	Stable
Saint-Siméon	1 193 712	127 775 544	1 %	Stable
Baie-Sainte-Catherine	244 020	23 336 355	1 %	Stable
MRC Charlevoix-Est	33 400 448	1 619 736 191	2,06 %	↓ 3,22 à 2,06 %

Source : Rôle d'évaluation uniformisé MRC de Charlevoix-Est 2006, 2012 et 2016, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le tableau 10 expose l'évolution de la valeur foncière par secteur dans la MRC de Charlevoix-Est et permet du coup de valider le précédent constat. Soulignons qu'en 10 ans, la valeur foncière totale a fait un bon de 78 % dans Charlevoix-Est, tous secteurs confondus. Les terrains vagues (+ 1003 %) ainsi que le secteur résidentiel (+ 106 %) et celui des chalets (+ 109 %) ont connu une hausse marquée de leur valeur foncière alors que les commerces et l'agriculture avaient la croissance la plus modérée (+ 52 % et + 32 %).

Tableau 10 Évolution du rôle d'évaluation par secteur dans Charlevoix-Est de 2006-2016

Industries	Agriculture	Commerces	Résidentiel	Chalet	Terrains vagues	Total
+ 6 %	+ 32 %	+ 52 %	+ 106 %	+ 109 %	+ 1003 %	+ 78 %

Source : Rôle d'évaluation uniformisé MRC de Charlevoix-Est, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Annexe Tableau 27 C données résumées par MRC. En annexe Tableau 27 D avec données compilées (format numérique Excel).

⁴⁴ Rôle d'évaluation uniformisé de la MRC de Charlevoix-Est, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

⁴⁵ Tableau complémentaire en annexe : Évolution du rôle d'évaluation par MRC 2006-2016.



Le tableau 11 dresse le comparatif avec 6 autres MRC du Québec, dont les MRC voisines de Charlevoix et du Fjord-du-Saguenay. La croissance (sur 10 ans) du rôle d'évaluation du secteur agricole des territoires voisins des MRC de Charlevoix (+ 67 %) et du Fjord-du-Saguenay (+ 116 %) est supérieure à celle de Charlevoix-Est. Dans Charlevoix Ouest (MRC de Charlevoix), la croissance du secteur agricole est le double de celle de Charlevoix-Est.

Tableau 11 Comparatif du rôle du secteur agricole de sept MRC

	Rocher-Percé	Kamouraska	Charlevoix	Charlevoix-Est	Robert-Cliche	Lac-Saint-Jean-Est	Fjord-du-Saguenay
Évolution rôle 2006-2016	- 89 %	113 %	67 %	32 %	31 %	98 %	116 %
Proportion du secteur agricole	1 %	1 %	5 %	2 %	14 %	4 %	3 %

Source : Rôle d'évaluation uniformisé, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.



Mention de source : © 2017 iStockphoto LP

2.4. Agriculture biologique

CONSTATS du PDZA 2011

- Productions biologiques quasi inexistantes (2 producteurs certifiés en 2007);
- Productions biologiques requièrent beaucoup de temps pour les producteurs.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Productions biologiques encore marginales, mais en croissance;
- 6 entreprises agricoles certifiées (2016).

Encore marginales dans Charlevoix-Est, les productions biologiques ont fait un bon intéressant depuis la première version du PDZA en 2011. Puisque les données du MAPAQ datent de 2010 pour cette production et de 2016 avec Statistique Canada, nous avons recueilli des données à jour auprès du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

Au printemps 2017, le site du SIPAB, qui tient à jour une liste des fermes certifiées et de leurs produits accrédités biologiques, relevait **6 fermes certifiées biologiques dans Charlevoix-Est**. Cette donnée inclut un site de production des Viandes biologiques de Charlevoix, qui est aussi l'unique producteur accrédité en production animale. Au total, **une vingtaine de produits agricoles de Charlevoix-Est sont actuellement accrédités biologiques**. De plus, de nouveaux producteurs seraient en processus d'accréditation actuellement sur le territoire. L'isolement géographique de Charlevoix-Est et le morcellement de ses terres agricoles représentent des avantages pour les productions biologiques. Le tableau 12 dresse la liste des fermes biologiques de Charlevoix-Est.

Tableau 12 Fermes accréditées biologiques dans Charlevoix-Est en 2017

Ferme des monts Ruisseau des Frères, La Malbaie	Cassis Fleurs comestibles Fruits des champs variés	Légumes de champs variés Rhubarbe
Ferme MG Chemin de la Vallée, La Malbaie	Orge	
Viandes biologiques de Charlevoix Site d'opération chemin de la Vallée, La Malbaie	Poulet entier	
Les Jardins ÉchoLogiques Rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs	Fines herbes et plantes aromatiques de champ Fruits de champs variés	Légumes de champ variés Légumes de serre variés
Ferme Côte-des-Bouleaux Rue Principale, Saint-Irénée	Avoine Foins variés Plants de légumes Tomates de serre	Laitue de champ (autre type) Légumes de champ variés
Les Jardins Boréals Route 170, Saint-Siméon	Plants de légumes Engrais vert	Semences fruits et légumes variés

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), site Internet SIPAB.



2.5 Portrait des agriculteurs et de la relève

CONSTAT PDZA 2011

- Âge moyen des 126 producteurs : 53 ans (données MAPAQ 2007);
- 6 fermes prévoient vendre d'ici 5 ans (2013) et 20 entreprises identifiaient une relève (26 %, donnée 2007);
- Problématique de relève observée dans Charlevoix-Est et dans l'ensemble du Québec;
- Vieillesse de la population et exode des jeunes.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Âge moyen des agriculteurs élevé et en hausse;
- Diminution du nombre de producteurs agricoles (126 à 90 producteurs, 2011-2016⁴⁶);
- En 2014, 9 fermes prévoient vendre d'ici 5 ans et 26 fermes sur 66 déclaraient (40 %) avoir une relève.

Nouveaux éléments identifiés :

- 17 % d'agricultrices;
- Diminution des producteurs à temps partiel;
- Niveau de scolarité parfois faible, selon les productions;
- Création du comité d'action concerté en qualité de vie agricole.

Le PDZA de 2011 jugeait la situation de la relève préoccupante dans Charlevoix-Est, à l'image du Québec. En 2016, le contexte de vieillissement de la population et d'exode des jeunes demeure. Toutefois, la proportion de fermes déclarant avoir une relève a augmenté, démontrant l'entrée en scène d'une nouvelle génération d'agriculteurs. Plusieurs fermes consolidées en production porcine et laitière comptent de la relève.

Selon Statistique Canada, on compte en 2016 dans Charlevoix-Est 90 exploitants pour 72 fermes, soit environ 1,25 exploitant par ferme (1,5 en 2011)⁴⁷. Les femmes représentent 17 % des exploitants agricoles du territoire.

- **Moins de producteurs à temps partiel**

50 % des producteurs travaillent à temps plein (40 h et plus) à leur ferme (48 % en 2011). D'autre part, 28 % y consacrent moins de 20 h par semaine et sont donc considéré à temps partiel. La proportion de ces producteurs à temps partiel est en diminution puisqu'ils représentaient 33 % des exploitants en 2011.

⁴⁶ Statistique Canada

⁴⁷ Recensement agricole, Statistique Canada.



- **Vieillesse de la population et des agriculteurs**

Les agriculteurs de Charlevoix-Est sont âgés en moyenne de 53,4 ans. Ils sont, depuis 2011, les plus âgés de la grande région de Québec. Une première en 10 ans.

Ce sont les fermes avec un seul exploitant agricole qui affichent l'âge moyen le plus élevé, soit 57,4 ans. La moyenne d'âge des agriculteurs diminue lorsqu'ils sont plus d'un exploitant par ferme (53,2 ans), indiquant sans doute ainsi la présence sur l'entreprise d'un agriculteur plus jeune (relève).

En 15 ans, soit de 2001 à 2016, l'âge moyen de la population de Charlevoix-Est est passé de 40,8 à 46,6 ans. En 2016, 54 % de la population est âgée de 25 à 54 ans et un peu plus du quart est âgé de plus de 65 ans⁴⁸.

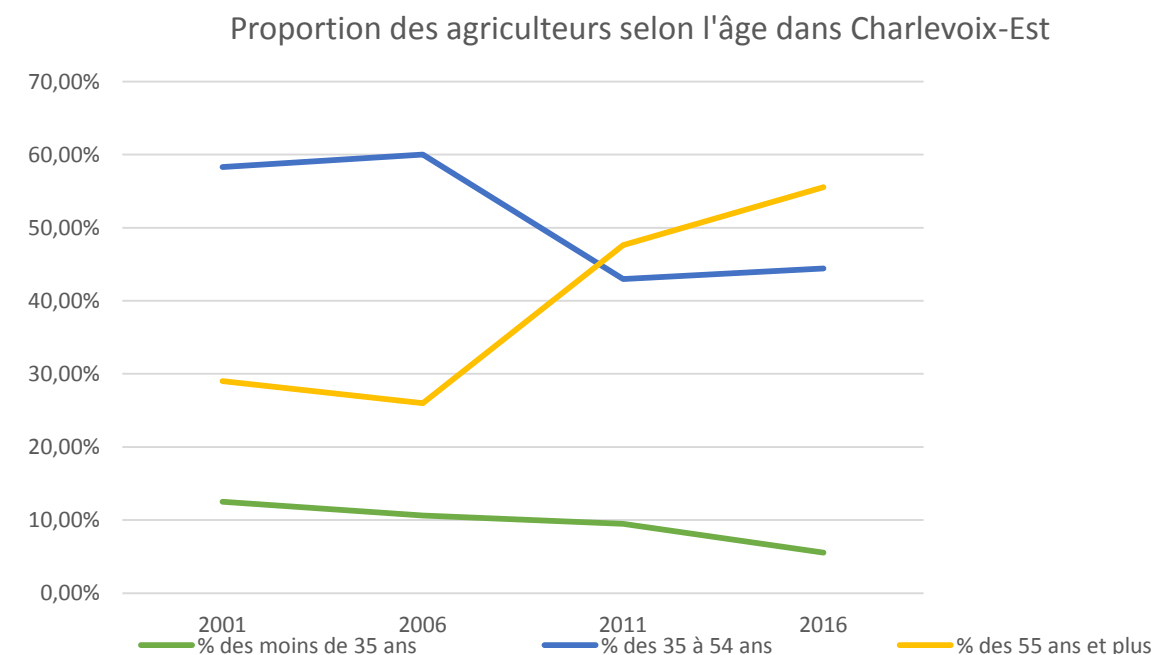
- **40 % des fermes affirment avoir de la relève**

En 2014⁴⁹, un peu plus du tiers des fermes de Charlevoix-Est (26 fermes sur 66) affirmaient au MAPAQ avoir de la relève pour reprendre l'entreprise agricole. Comme par le passé, la majorité de cette relève est un membre de la famille. Une situation semblable à celle du PDZA de 2011.

- **Taux de renouvellement de nos agriculteurs : 1 jeune agriculteur pour 5 cédants**

En fait, notre territoire rassemble 10 agriculteurs âgés de 35 ans et moins (relève) pour 50 agriculteurs âgés de 55 ans et plus (cédants). En 2016, c'est donc moins de 10 % de nos exploitants qui sont âgés de moins de 35 ans. Il y a 10 ans (2006), nous comptons dans Charlevoix-Est 2 relèves pour 5 cédants. La figure 5 illustre la situation sur 15 ans.

Figure 5 Évolution de la proportion d'agriculteurs selon l'âge



⁴⁸ Institut de la statistique du Québec.

⁴⁹ Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ.

- **Niveaux de scolarité en hausse chez les jeunes agriculteurs**

La consultation menée auprès des producteurs agricoles dans le cadre de la révision du PDZA a notamment permis de préciser le taux de scolarité des producteurs agricoles, par âge et par type de production. Il s'agit d'une nouvelle donnée.



Mention de source : © Can Stock Photo inc.

De façon générale, **le taux de scolarité est plus élevé chez les jeunes producteurs**. De plus, ce **sont les productions agricoles en émergence** (production maraîchère, champignons, acériculture) **qui ont les producteurs les plus scolarisés** (études collégiales et universitaires). En contrepartie, **la production porcine et la production bovine sont celles où le niveau de scolarité des producteurs est le plus faible**.

Tableau 13 Niveau de scolarité des agriculteurs par type de production

Production porcine 100 % DEP et moins	66 % Diplôme d'études secondaires (DES) 33 % Diplôme d'études professionnelles (DEP)
Production laitière	50 % DES 50 % Diplôme d'études collégiales (DEC)
Production bovine 70 % DEP et moins	20 % Aucun diplôme 40 % DES 10 % DEP 20 % DEC 10 % Universitaire
Production maraîchère (légumes)	67 % DEC 33 % Universitaire
Production petits fruits	33 % DES 67 % Universitaire
Production de fourrages (vente)	67 % DES 33 % DEC
Autres (champignons, acériculture)	50 % DEC 50 % Universitaire

Source : Questionnaire postal des producteurs agricoles de Charlevoix-Est, janvier 2017.

2.5.1 Qualité de vie des agriculteurs

Le suicide chez les agriculteurs est un enjeu dans le monde agricole et préoccupe le milieu agricole local. La région compte depuis quelques mois sur le Comité d'actions concertées en qualité de vie agricole (CACQVA). Né d'une initiative de la travailleuse sociale et agricultrice de Saint-Hilarion, Mélanie Gourde, ce comité a notamment pour mission d'intervenir auprès des agriculteurs en détresse psychologique dans la région de Charlevoix.

Le CACQVA est composé de représentants des deux (2) syndicats de base de l'UPA, du SHIC, du Centre de prévention du suicide de Charlevoix ainsi que du CIUSSS. Un sondage a été adressé aux agriculteurs en début d'année 2017 et des formations sentinelles (prévention du suicide) sont notamment offertes aux intervenants du milieu agricole (ex. : agronomes de la Coop, vétérinaires).

2.6 Soutien à l'agriculture

CONSTATS PDZA 2011

- Organisme de formation dans la région, formations spécialisées en agriculture (collégiale et universitaire) disponibles à l'extérieur de Charlevoix;
- Agent de développement agricole (agronome) en poste au CLD de Charlevoix-Est.

SITUATION 2016

Ce qui a changé :

- Soutien à l'entrepreneuriat agricole avec Mission développement Charlevoix (MDC) (en remplacement du CLD).

Nouveaux éléments identifiés :

- Centralisation des services agricoles vers Québec et Lévis;
- Consolidation et diversifications des services agricoles de proximité.

Depuis le PDZA de 2011, deux éléments ont eu un impact sur la situation du soutien à l'agriculture dans Charlevoix-Est : la réduction des budgets gouvernementaux dédiés au développement économique local ainsi que la diminution de la « masse critique agricole » et son effet sur le maintien des services agricoles spécialisés de proximité.

2.6.1 Soutien au développement économique local et à l'entrepreneuriat agricole

À la suite de la réduction des budgets pour le développement économique local et aux responsabilités dévolues aux MRC, le CLD de la MRC de Charlevoix-Est a été fermé et remplacé à la MRC de Charlevoix-Est par le Service de développement économique, Mission développement Charlevoix (MDC). Ce nouveau service compte un agent de développement avec une expertise du domaine agricole.

Du coup, l'ancien poste d'agent de développement agricole (agronome) a été aboli et l'immeuble abritant le CLD a été vendu, rendant incertain l'avenir de la cuisine collective (action découlant du PDZA 2011).

2.6.2 Réorganisation des services agricoles spécialisés de proximité

La diminution de la masse critique agricole dans Charlevoix-Est engendre une réorganisation des services agricoles spécialisés offerts localement.

- **Centralisation des services du MAPAQ**

Au cours des dernières années, il y a eu centralisation des services agricoles du MAPAQ vers Québec et Lévis. Ces services spécialisés sont toutefois toujours accessibles aux fermes de Charlevoix-Est. Une liste détaillée des programmes d'aide disponibles est d'ailleurs présentée en annexe.



- **Services vétérinaires consolidés, mais en diversification**

Après une période d'incertitude (PDZA 2011), les services vétérinaires spécialisés pour les animaux de fermes se sont stabilisés avec notamment l'arrivée de nouveaux médecins vétérinaires et un transfert d'entreprise à la relève complété. Toutefois, la diminution de la clientèle (nombre de troupeaux d'élevage) nécessite la diversification des activités de certains vétérinaires (traitement de petits animaux, visites dans les régions voisines) afin de continuer d'assurer la présence locale.

- **Travail concerté des deux syndicats de base de l'UPA**

Les deux syndicats locaux (Charlevoix et Charlevoix-Est) de l'Union des producteurs agricoles (UPA) travaillent de plus en plus en concertation et entretiennent une vision de fusion à moyen/long-terme.

- **Reprise de la clientèle de la Meunerie Charlevoix par la Coop Agrivoix**

La Coop Agrivoix a acquis la clientèle agricole de la Meunerie Charlevoix (Saint-Hilarion), devenant l'unique détaillant local de fournitures agricoles.



Mention de source : © 2017 istockphoto LP

3. Multifonctionnalité du territoire agricole

3.1 Agrotourisme

CONSTATS 2011

- Agrotourisme peu développé dans la MRC;
- Présence dans Charlevoix de La Table Agro-Touristique et de sa Route des Saveurs;
- Volonté des producteurs locaux de maintenir les efforts de promotion des produits locaux;
- Région touristique reconnue pour ses attraits adaptés au développement de l'agrotourisme;
- Activités agrotouristiques difficiles à agencer avec l'agriculture d'élevage traditionnelle;
- Clientèle des institutions d'enseignement constitue un marché intéressant pour des visites à la ferme.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Présence de la certification Terroir Charlevoix de La Table Agro-Touristique.

Nouveaux éléments identifiés :

- Peu de liens et d'occasion de rencontres entre les citoyens et le milieu agricole.

Les exploitations agricoles qui pratiquent l'**agrotourisme** restent marginales dans Charlevoix-Est et peu nombreuses malgré un contexte favorable semblable à celui décrit dans le PDZA de 2011.

Selon le MAPAQ (2014), 5 % des fermes (3 fermes sur 66) font de l'agrotourisme dans Charlevoix-Est. Elles sont situées à Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon et La Malbaie. Le potentiel de développement de ce type d'activité dans Charlevoix-Est est toujours présent, cependant, l'agrotourisme est difficile à agencer avec l'agriculture d'élevage traditionnelle et reste une activité pratiquée par les fermes émergentes ou de produits de niche.

- **Peu de liens et d'occasion de rencontres entre les citoyens et le milieu agricole**

Dans le cadre des consultations, des citoyens ont déploré avoir peu d'occasion de rencontres avec le milieu agricole. Le milieu agricole traditionnel notamment est estimé de la population, mais donne l'impression d'être inaccessible. Un constat signalé aussi par des intervenants agricoles.

- **La Table Agro-Touristique de Charlevoix** : 3 producteurs et 4 restaurateurs de Charlevoix-Est sont membres de la table et de sa Route des Saveurs (2016). Ces entreprises comptent pour 21 % des membres de La Table. Il s'agit des entreprises suivantes :



- Champignons Charlevoix
- Fromagerie Saint-Fidèle
- Boulangerie artisanale Pain d'exclamation!
- Auberge des Peupliers (restaurant)
- Auberge des 3 Canards (restaurant)
- Auberge des Falaises (restaurant)
- Fairmont Le Manoir Richelieu (restaurant)

La Table Agro-Touristique de Charlevoix propose depuis 2013 la **certification Terroir Charlevoix**. Il s'agit d'un « programme de certification destiné aux intervenants participants à la culture, à l'élevage, à la transformation et à la vente de produits agricoles, agroalimentaires, de santé et de cosmétique. Tous les produits du terroir conformes aux normes sont admissibles au programme de certification. En décembre 2016, cinq entreprises de Charlevoix-Ouest étaient certifiées et trois nouvelles entreprises étaient en processus.



- **Quatre (4) entreprises sont membres de Tourisme Charlevoix (2016)**

Ces entreprises ont aussi des activités de transformation agroalimentaire et offre dans certains cas des visites agritouristiques.

- 1) Miel des Grands Jardins
- 2) Amyco – Champignons sauvages – Boutique et randonnées champignons
- 3) Ferme et Érablière Le Boisé
- 4) Cidrerie Port-au-Persil



3.2 Paysages agricoles

CONSTATS 2011

- Étude de Ruralys en cours sur les paysages de Charlevoix-Est, Charlevoix et la Côte-de-Beaupré;
- Identification de 4 secteurs ayant des particularités paysagères (est, arrière-pays, vallée de la rivière Malbaie et littoral);
- Volonté régionale de protéger les paysages;
- Présence de paysage agricole de grande qualité et varié.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Étude Ruralys complétée;
- Inventaire de la valeur patrimoniale des bâtiments agricoles réalisé.

Nouveaux éléments identifiés :

- Certaines parcelles visées par le programme de remise en culture de terres en friche ont été retenues pour leur qualité paysagère agricole.

Depuis 2009, la Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est travaille à « favoriser la protection, la mise en valeur et l'évolution positive des paysages » de ces trois MRC.⁵⁰ Par sa mission et ses différentes actions, cette table valorise notamment les paysages agricoles

Depuis le PDZA de 2011, l'étude sur les paysages réalisée par Ruralys a été finalisée. De plus, certaines parcelles visées dans le cadre du programme de remise en culture de terres en friche avaient été retenues pour leur qualité paysagère agricole.

⁵⁰ Site Internet www.notrepanorama.com, section Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.



3.3 Cohabitation

CONSTATS 2011

- Problématique de cohabitation liée aux odeurs des productions porcines et à l'épandage de lisier semble en grande partie réglée.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- La MRC travaille avec un comité consultatif agricole (CCA) sur les dossiers touchant l'agriculture locale.

Nouveaux éléments identifiés :

- Cohabitation harmonieuse à maintenir dans un contexte de mise aux normes des installations d'élevage.

Depuis les épisodes difficiles de cohabitation de 2006, la MRC de Charlevoix-Est a travaillé avec le milieu au développement d'une cohabitation harmonieuse entre le milieu agricole et sa population.

À l'hiver 2017, aucun des producteurs-répondants au questionnaire de consultation n'avait vécu des problèmes de cohabitation au cours de la dernière année. De plus, la MRC travaille avec un comité consultatif agricole (CCA) sur les dossiers touchant l'agriculture locale (ex. : réglementation et usages de la zone agricole). Enfin, elle est prête à accompagner les entreprises agricoles de son territoire dans leur demande, notamment sur la question des mises aux normes de bien-être animal des installations d'élevage.



Mention de source : © 2017 iStockphoto LP

Dans le cadre des consultations du PDZA 2017, des intervenants du milieu agricole ont raconté avoir participé à une activité de sensibilisation auprès des adolescents avec des représentants de l'UPA. Ils ont constaté que certains jeunes ont beaucoup de questions sur les pratiques agricoles conventionnelles et sont préoccupés par la qualité des aliments qu'ils consomment.

3.4 Action sociale

SITUATION 2017

Nouveaux éléments identifiés :

- Démarche de Développement social intégré en œuvre pour le territoire de Charlevoix (est et ouest);
- Accès aux produits locaux difficile pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
- Les denrées alimentaires ne sont pas disponibles dans deux secteurs de la MRC.

Ajout au PDZA 2017. Dans la région de Charlevoix, les MRC mènent une démarche de Développement social intégré (DSI) œuvrant dans sept (7) chantiers de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. L'un de ces chantiers est la « sécurité alimentaire ». Ce chantier vise à consolider le soutien à l'aide alimentaire, avec les partenaires agroalimentaires de Charlevoix, dans le but d'augmenter la quantité et la qualité des denrées distribuées aux personnes dans le besoin.

Sur le territoire de Charlevoix, l'accès aux produits locaux est difficile pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Un fonds pour soutenir le développement du système de récupération de denrées saines a notamment été créé.

Charlevoix-Est compte trois secteurs où les denrées alimentaires ne sont pas disponibles, soit les secteurs de Baie-des-Rochers, de Sagard et de Sainte-Agnès.

3.5 Environnement et valorisation des matières résiduelles

CONSTATS 2011

- Depuis 2003, la MRC a un Plan de gestion des matières résiduelles;
- Collecte de résidus organiques à venir;
- 33 structures d'entreposage de déjection animale sur les fermes et 44 plans agroenvironnementaux de fertilisation.

SITUATION 2017

Nouveaux éléments identifiés :

- 7 producteurs sur 28 producteurs-répondants sont intéressés par l'amélioration de la gestion des déchets sur la ferme.

Les exploitations agricoles de Charlevoix-Est sont pour la majorité engagées dans le respect des normes environnementales agricoles. Elles possèdent pour la plupart un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) à jour ainsi qu'une structure d'entreposage réglementaire.



Dans un souci de cohabitation harmonieuse, certains producteurs planifient l'épandage des déjections animales en dehors de la saison touristique estivale.

Lors des consultations, 7 producteurs sur les 28 répondants se disaient intéressés par une meilleure gestion des déchets sur la ferme (récupération des matières plastiques, récupération des produits chimiques, compostage, nettoyage et abandon des dépotoirs sauvages, etc.).



Mention de source : ©www.tourcoing.fr/Mes-loisirs/Nature/Developpement-durable/Gestion-des-dechets

4. Transformation, distribution alimentaire et mise en marché

4.1 Activités d'abattage

CONSTATS 2011

- Présence de trois abattoirs sur le territoire (Veau Charlevoix, Ferme Philippe Dufour et fils et Ferme Martel);
- Manque d'abattoir sur le territoire et santé financière précaire de certains abattoirs.

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Deux abattoirs fermés (Le Veau Charlevoix et la Ferme Martel);
- Spécialisation porc-volaille du troisième abattoir (Ferme Philippe Dufour et fils);
- Déclin des capacités d'abattage locales.

« Optimiser la capacité d'abattage de Charlevoix-Est » était l'une des 6 actions prioritaires du PDZA de 2011. Cette action a mené à l'étude de divers scénarios depuis 2011. Cependant, cette action est mise en veilleuse et n'est plus jugée prioritaire compte tenu de la situation actuelle et des changements vécus suivants :

- La fin récente des activités du Veau de Charlevoix et la fermeture de son abattoir du parc industriel de Clermont (2014);
- Les changements récents apportés aux normes et réglementations des petits abattoirs;
- L'impact financier qu'impliquerait la mise en place d'un abattoir conjugué au faible volume à abattre.

Les nouvelles normes en vigueur ont mené la Ferme Martel à cesser ses activités d'abattage pour se concentrer seulement sur ses services de boucherie alors que la Ferme Philippe Dufour et fils a investi 50 000 \$ pour mettre ses installations aux normes et se spécialiser dans l'abattage de volailles et de porcs⁵¹.

⁵¹ « La ferme Philippe Dufour et fils reprend le taureau par les cornes », 22 septembre 2015, CIHO-FM



4.2 Transformation agroalimentaire

CONSTATS 2011

- Présence d'un centre de transformation agroalimentaire (Le Veau de Charlevoix).

SITUATION 2017

Ce qui a changé :

- Fermeture du centre de transformation agroalimentaire (Le Veau de Charlevoix).

Nouveaux éléments identifiés :

Présence d'une dizaine d'entreprises avec des activités de transformation agroalimentaire, dont plusieurs à la ferme.

Plusieurs des actions du PDZA de 2011 et mises de l'avant depuis ont été réalisées et des avancées dans le développement de l'agroalimentaire peuvent être liées à la démarche de ce premier PDZA. À titre d'exemple, citons la mise sur pied d'une cuisine collective pour la transformation agroalimentaire ainsi que le maintien d'une structure agricole et agroalimentaire dans le soutien aux entreprises locales.

Depuis 2011, les exploitations agricoles qui font de la **transformation à la ferme** (9) ont triplé. La MRC a assisté à l'implantation de nouveaux agriculteurs (producteurs de bleuets, de chèvres et de miel) et à une consolidation d'activités de transformation pour certains des producteurs-transformateurs (champignon, acériculture).

Au total, **11 entreprises ont des activités de transformation agroalimentaire dans Charlevoix, dont une usine laitière (Saint-Fidèle)**. Il s'agit d'une majorité de petites entreprises alliant production et transformation à la ferme.

Ce secteur semble vouloir poursuivre sa croissance : Mission développement Charlevoix, constatait à l'hiver 2017 un intérêt pour ce type de projet avec 12 dossiers agroalimentaires sur 16 dossiers soumis⁵² aux agents de développement.



Les entreprises avec des activités de transformation agroalimentaire dans Charlevoix-Est sont les suivantes :

- 1) Amyco – Champignons sauvages, La Malbaie (Saint-Fidèle)
- 2) Cidrerie Port-au-Persil, Saint-Siméon (secteur Port-au-Persil)
- 3) Chèvrerie Charlevoix, La Malbaie (secteur Sainte-Agnès)
- 4) Ferme et Érablière Le Boisé, Saint-Siméon
- 5) Ferme Philippe Dufour & Fils, La Malbaie (secteur Cap-à-l'Aigle) Épicerie PH Dufour

⁵² Entrevue avec Gérald Bouliane, agent de développement économique, Mission développement Charlevoix.

- 6) Fromagerie Saint-Fidèle, La Malbaie (secteur Saint-Fidèle)
- 7) Miel des Grands Jardins, La Malbaie
- 8) Miellerie du cratère de Charlevoix, Saint-Irénée/Les Éboulements
- 9) Pêcheries Daniel Girard, Clermont
- 10) Production de safran, Clermont
- 11) Champignons Charlevoix, La Malbaie



4.3 Distribution alimentaire et mise en marché

CONSTATA PDZA 2011

- Nouveaux circuits de distribution (circuits courts, marchés publics, comptoirs de produits régionaux, vente à la ferme, paniers bio, comptoirs spécialisés, etc.);
- Présence du Grand Marché de Charlevoix.

SITUATION 2017

- Nouveaux circuits de distribution (marchés publics, vente à la ferme, paniers bio);
- Fermeture du Grand Marché de Charlevoix.

La mise en marché des produits agricoles locaux était un défi lors du PDZA de 2011 et l'est toujours pour les producteurs agricoles voulant écouler leur produit localement.

Depuis 5 ans, la MRC s'est appliquée à maintenir l'aide financière au Grand Marché de Charlevoix et à La Table Agro-Touristique de Charlevoix (action 6 PDZA 2011). La création d'une agence régionale de mise en marché des produits du terroir a été tentée (action 2 PDZA 2011) et a été abandonnée à la suite des difficultés structurelles rencontrées. La promotion et la valorisation des produits régionaux (actions 11 et 18 PDZA 2011) est encore à faire alors que le soutien à l'implantation de nouveaux producteurs et transformateurs sur notre territoire est en cours.

Voici la situation en 2017 de la distribution et de la mise en marché locale :

- **Un marché public au centre-ville de La Malbaie;**
- **Des « paniers bios » offerts par des producteurs maraîchers locaux;**
- **Des kiosques de vente à la ferme en légère augmentation;**
- **Dissolution du Grand Marché de Charlevoix et de sa mise en marché collective locale (printemps 2017);**
- **Entrée en scène de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires (SDAA) de la région de la Capitale-Nationale et de son plan d'action.**

Dans le cadre des consultations menées pour la révision du PDZA, des citoyens et des restaurateurs ont fait part de leur intérêt pour avoir accès à davantage de produits agricoles locaux, dont des denrées de consommation courante produites dans Charlevoix-Est telle que du porc, du lait, du bœuf, du poulet et des œufs.



Mention de source : © 2017 iStockphoto LP

DIAGNOSTIC

Ce chapitre dresse le diagnostic des activités agricoles de la MRC de Charlevoix-Est. Il s'agit d'une analyse FFOM déterminant les forces (F) et faiblesses (F) de notre zone agricole et de ses activités, ainsi que les opportunités (O) et les menaces (M) auxquelles elle est confrontée.

Précisons qu'en 2011, le PDZA de la MRC de Charlevoix-Est comportait un bilan de type FFOM pour chacun des chapitres du portrait. Pour le PDZA mis à jour 2017, la présentation a été modifiée afin de présenter un outil plus pratique, soit un diagnostic FFOM global et synthétisé. Ce dernier porte sur l'ensemble des enjeux identifiés dans le cadre de la révision (données statistiques et consultations) en plus de l'état de situation synthétisé de 2011.

Légende des couleurs et des symboles :

Afin de faciliter la lecture du diagnostic et permettre un parallèle entre les deux versions (2017 et 2011) du PDZA, la légende vert/bleu déjà en vigueur dans le portrait est maintenue :

- Les énoncés en **VERT** identifient les constats présents lors du premier PDZA de 2011 et toujours d'actualité en 2017;
- Les énoncés en **BLEU** identifient les nouveaux éléments ressortis dans le cadre de la mise à jour 2017;
- Les symboles ↗, ↘, et =, placés à l'extrémité de certains énoncés servent à préciser, lorsque c'est possible, si la tendance observée entre les deux PDZA est à la hausse (↗), à la baisse (↘) ou stable (=).



	<p style="text-align: center;">Positif</p> <p style="text-align: center;">Éléments à renforcer pour le développement de l'agriculture</p>
<p>Éléments internes</p> <p>Influence positive des acteurs du PDZA</p>	<p style="text-align: center;">FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Noyau d'entreprises agricoles dynamiques et performantes, avec relève <ul style="list-style-type: none"> ○ Entreprises consolidées ○ Revenus agricoles totaux en hausse de 8 % (2010-2014) ainsi que pour 11 des 12 secteurs de productions animales et végétales ↗ ○ Proportion de fermes de grosseur moyenne stable ou en hausse (50 000 \$ ≤ 250 000 \$ et de 250 000 \$ ≤ 500 000 \$ de revenus) ↗ ○ 21 % des fermes génèrent ≥ 500 000 \$ de revenus ↗ ○ Au cours des dernières années, les entreprises ont occupé et cultivé en moyenne une plus grande superficie ↗ ○ Environ 85 % de fermes familiales, soit une majorité d'entrepreneurs agricoles maîtres de leurs décisions d'affaires et engagés dans leur milieu ● Émergence d'entreprises agricoles avec des produits à valeur ajoutée ↗ <ul style="list-style-type: none"> ○ Productions biologiques (6 producteurs, 20 produits certifiés) ↗ ○ Agrotourisme = ○ Produits agricoles à valeurs ajoutées ↗ ● Potentiel de terres disponibles et à développer ● Le secteur agricole représente 12 % des entreprises de Charlevoix-Est ● Réglementation agricole ajustée aux besoins de la collectivité ↗ <ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementation permettant l'installation d'agriculteurs à temps partiel ○ Ajout de résidence en zone agricole : consensus régional négocié avec la CPTAQ (Article 59) ● Paysages entretenus par l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de bâtiments patrimoniaux et de champs offrant des percées visuelles ○ Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est qui valorise les paysages agricoles ● Développement d'une cohabitation harmonieuse <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien de la MRC, des municipalités et des organismes locaux ● Présence d'organismes structurants <ul style="list-style-type: none"> ○ Table Agro-Touristique de Charlevoix (Route des Saveurs, Certification Terroir Charlevoix) ○ Comité d'actions concertées en qualité de vie agricole (CACQVA) ● Notoriété de Charlevoix <ul style="list-style-type: none"> ○ Région reconnue pour ses paysages et son offre touristique ○ Région reconnue pour la qualité de ses produits agricoles ● Présence d'une dizaine d'entreprises agroalimentaires ↗ ● Expérience du premier PDZA <ul style="list-style-type: none"> ○ Concertation autour d'une vision agricole ○ Rapprochement entre le milieu municipal et agricole ○ Valorisation de l'agriculture



FAIBLESSES

- Occupation agricole en diminution (- 4 % 2010-2014) (- 7 % en 10 ans) ↘
- Nombre de fermes et cheptel en diminution ↘
 - Diminution des fermes d'élevage (2010-2014 : - 21 % de fermes porcines et - 24 % de fermes bovines) ↘
 - Diminution du cheptel (- 22 % UA en 10 ans) ↘
 - Consolidation de fermes en production porcine
- Formation et scolarité des producteurs agricoles ↗
 - Faible niveau de scolarité dans les productions bovines et porcines
 - 32 % des agriculteurs ont suivi une formation spécialisée en agriculture ↗
 - Formation d'appoint depuis 1 an pour 21 % des répondants du questionnaire
- Vitalité agricole à risque dans certaines municipalités et secteurs
 - 5 fermes et moins à Saint-Aimé-des-Lacs (5), Clermont (4), Saint-Siméon (3) et Baie-Sainte-Catherine (1) =
 - Concentration des activités agricoles à Saint-Irénée et La Malbaie
 - Peu de démarrages d'entreprises agricoles
 - Plusieurs entreprises de petites tailles et à temps partiel (production bovine)
 - ≤ 50 000 \$ de revenus pour 1 ferme sur 2 ↗
- Agriculture et produits agricoles peu diversifiés
 - Productions végétales peu développées et peu lucratives (597 \$ revenus/ha en 2010)
 - Concentration d'entreprises agricoles conventionnelles d'élevage
- Concentration de productions animales sensibles au *prix du marché*
 - 44 % de production bovine = 9 % des revenus agricoles
 - 17 % de production porcine = 53 % des revenus agricoles
- Une seule usine de transformation agroalimentaire (Fromagerie Saint-Fidèle)
 - Fermeture du centre de transformation Le Veau de Charlevoix
- Potentiel agricole des terres peu connu, à travailler et à optimiser
 - Productions végétales peu diversifiées
 - Sols nécessitant des investissements (chaux, drainage)
 - Utilisation optimale des sols à promouvoir
- Propriétaires de terres agricoles non-agriculteurs
 - Les fermes louent 40 % des terres qu'elles occupent ↗
- Métier d'agriculteur et pratiques agricoles méconnus
 - Perception d'une « qualité de vie difficile » et d'un « travail non rémunéré au juste prix »
 - Perceptions parfois négatives des pratiques agricoles et des productions agricoles conventionnelles
 - Peu de liens et d'occasions de rencontre entre les citoyens et le milieu agricole
- Manque de réseautage des organismes du milieu autour de la vision de développement agricole
 - Mise en marché locale des produits locaux peu développée
 - Services agricoles disponibles et diversifiés, mais dispersés et parfois méconnus des intervenants, des agriculteurs et des propriétaires de terres agricoles

Éléments internes
Influence positive des acteurs du PDZA



		Positif Éléments à favoriser pour le développement de l'agriculture
Éléments externes Peu ou pas d'influence des acteurs du PDZA		OPPORTUNITÉS
		<ul style="list-style-type: none"> ● Présence de sols de qualité 1 (les seuls de la Capitale-Nationale) <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 % des sols classés 1 et 3 ● Isolement géographique de la zone agricole <ul style="list-style-type: none"> ○ Protection sanitaire des troupeaux d'élevage (porcs, bovins) ↗ ○ Avantage pour le développement de certaines productions sensibles (biologique, apiculture, sans OGM) ↗ ● Prix des terres plus bas que dans la MRC voisine Fjord-du-Saguenay et que dans la Capitale-Nationale <ul style="list-style-type: none"> ○ Hausse de la valeur foncière agricole inférieure à la moyenne de la MRC ● Consommateurs recherchent des produits locaux, sains et nutritifs ● Mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale ● Proximité du bassin de population de la ville de Québec ● Fréquentation touristique (région touristique) ● Carrefour géographique et routier avec les régions de la Côte-Nord et du Saguenay

		Négatif Éléments à minimiser pour le développement de l'agriculture
Éléments externes Peu ou pas d'influence des acteurs du PDZA		MENACES
		<ul style="list-style-type: none"> ● Potentiel agricole inégal selon les endroits ● Âge moyen (53,4 ans) des agriculteurs élevé et en hausse ↗ <ul style="list-style-type: none"> ○ Nos agriculteurs sont les « plus vieux » de la Capitale-Nationale ↗ ○ Proportion d'un (1) jeune agriculteur âgé de 35 ans et moins pour 5 agriculteurs âgés de 55 ans et plus ↘ ● Conjoncture économique agricole <ul style="list-style-type: none"> ○ Les <i>prix du marché</i> (porc et bovin) ○ Ententes commerciales internationales ● Centralisation des services agricoles ↗ ● Rigidité et certaines iniquités (région ressource versus Charlevoix) des programmes gouvernementaux de soutien à l'agriculture ● Changements aux normes, réglementations et programmes d'aide au développement régional <ul style="list-style-type: none"> ○ Diminution de l'offre d'abattage locale ○ Investissements demandés pour le bien-être animal (porc) ○ Réorganisation de la structure de développement économique



II. ÉNONCÉ DE VISION ET PLAN D'ACTION

1. Énoncé de vision 2011-2017

Afin de donner une cohérence aux actions et permettre la concertation et la mobilisation, la MRC de Charlevoix-Est ouvrait en 2011 son plan d'action sur une vision de développement de la zone agricole. Formulé en tenant compte des idées lancées lors des consultations ainsi que du portrait et du diagnostic, cet énoncé de vision représentait alors le futur souhaité pour l'agriculture du territoire. En regard du présent processus de révision du PDZA, la MRC de Charlevoix-Est conserve cet énoncé et les ambitions qu'il contient. Il est, en effet, souhaité que dans 10 ans, le développement agricole et agroalimentaire de la zone agricole se caractérise comme suit :

« Porté par l'ensemble des Charlevoisiens, le développement de la zone agricole et du secteur agroalimentaire de la MRC de Charlevoix-Est repose sur un modèle agricole durable, de la production à la consommation, qui se distingue par un savoir-faire reconnu, facteur de fierté régionale et permettant une mise en marché distinctive et porteuse de développement et de diversification économique. »



2. Bilan du plan d'action du PDZA de 2011

Le premier PDZA de 2011 débouchait sur huit objectifs et un plan d'action incluant 25 actions, dont 6 avaient été identifiées comme prioritaires.

Les objectifs du plan d'action du PDZA de 2011 étaient les suivants :

- Accroître les possibilités de transformation de ses produits, dont l'abattage;
- Favoriser la gestion participative et collective du milieu agricole;
- Maintenir les paysages agricoles, les protéger et les mettre en valeur;
- Planifier les usages en zone agricole en assurant une cohabitation avec les activités agricoles;
- Préserver le capital agricole existant;
- S'adapter aux nouvelles tendances en agriculture (production à petite échelle, ancrage territorial fort, respect de l'environnement, produits différenciés) en diversifiant les productions et les produits;
- Soutenir la mise en marché des produits régionaux;
- Valoriser la fonction d'agriculteur par la société civile afin de s'assurer d'une relève et faciliter la venue de nouveaux agriculteurs.

Ainsi, plusieurs des actions mises de l'avant depuis 2011 ont été réalisées et des avancées dans le développement de l'agroalimentaire peuvent être liées à la démarche de ce premier PDZA.

À titre d'exemple, citons la remise en culture de terres en friche, la valorisation des bâtiments agricoles en tant que patrimoine à conserver, la valorisation de l'agriculture régionale et de ses producteurs, la mise sur pied d'une cuisine collective pour la transformation agroalimentaire et l'implantation de nouveaux agriculteurs (producteurs de bleuets, de chèvres, de miel).

Voici, de façon plus précise, un court **bilan des six actions prioritaires** du PDZA de 2011 :

1) Maintenir une structure agricole et agroalimentaire au CLD :

Récemment, le contexte de développement économique régional et son financement ont passablement changé. La disparition du CLD et de 50 % du financement provincial pour le développement économique local a mené à une restructuration locale de ces services, dont ceux dédiés au secteur agricole et agroalimentaire. La disparition de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, qui soutenait et finançait d'importantes ententes sectorielles, a aussi eu son impact.

En date de janvier 2016, le Service de développement économique, Mission développement Charlevoix (MDC), remplace désormais le CLD. L'agronome dédié au secteur agricole et agroalimentaire a été remplacé par un agent de développement spécialisé pour ce secteur.



L'accompagnement des porteurs de projet agricole s'est avéré particulièrement pertinent et c'est pour quoi la MRC a dès la formation de son service de développement économique embauché un agent spécialisé dans ce type de projet.

2) Optimiser la capacité d'abattage de Charlevoix-Est :

Cette action a mené à l'étude de divers scénarios depuis 2011. Cependant, compte tenu des changements cités plus haut, de la fin récente des activités du Veau de Charlevoix et de la fermeture de son abattoir du parc industriel de Clermont, des changements récents apportés aux normes et réglementations des petits abattoirs, ainsi que l'impact financier qu'impliquerait la mise en place d'un abattoir conjugué au faible volume à abattre, cette action est mise en veilleuse et n'est plus jugée prioritaire.

3) Utiliser l'incubateur industriel aménagé sous forme de centre de transformation :

La construction d'une cuisine collective a été l'une des belles réalisations du PDZA de 2011. Trois producteurs ont utilisé ce service. Toutefois, les changements dans le financement du développement économique local, présentés plus haut, ont eu pour effet de stopper les actions de promotion et de mise en valeur de cet outil. De plus, la vente du bâtiment hébergeant l'ancien CLD et sa cuisine collective entraîne un impact sérieux quant à l'avenir de cet équipement.

4) Planifier l'usage résidentiel en zone agricole en négociant une entente avec la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) :

Une entente a été officialisée par une décision de la CPTAQ afin d'autoriser l'usage résidentiel dans les secteurs à dynamiser de la zone agricole ainsi que dans certains îlots déstructurés. Cette entente a été conclue dans le cadre de ce que prévoit l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et a fait l'objet d'un consensus avec le milieu agricole (UPA, comité consultatif agricole de la MRC).

Le Schéma d'aménagement et de développement a été modifié afin d'intégrer les termes de la décision de la CPTAQ.

Les normes prévoient également qu'une résidence puisse s'implanter en zone agricole dynamique si le propriétaire a un projet agricole répondant aux objectifs du PDZA, et ce, même si l'agriculture n'est pas son revenu principal. Cela laisse une possibilité pour des projets agricoles de plus petite envergure de s'implanter en zone agricole. La MRC a accueilli deux de ces types de projets depuis le premier PDZA et compte en accueillir d'autres prochainement.

5) Maintenir l'aide financière et technique donnée au Grand Marché de Charlevoix et à La Table Agro-Touristique de Charlevoix :

L'ancien CLD, de même qu'actuellement la MRC, a un employé délégué sur le conseil d'administration de La Table Agro-Touristique de Charlevoix.



Trois producteurs et quatre transformateurs de Charlevoix-Est sont membres de La Table. Aucune entreprise de Charlevoix-Est n'a obtenu la certification Terroir Charlevoix jusqu'à maintenant. La Table Agro-Touristique sollicite l'aide financière de la MRC (hiver 2017) pour notamment assurer une permanence au sein de son organisation.

Le Grand Marché de Charlevoix a bénéficié du soutien du CLD dans son développement de même que du fonds d'investissement en économie sociale. Récemment, celui-ci a choisi de mettre fin à ses activités, ce qui implique que le marché public de La Malbaie devra être géré par un autre organisme.

6) Accompagner les propriétaires dans une demande concordant avec les objectifs du PDZA à la CPTAQ, lorsque nécessaire :

Tous les projets répondant aux objectifs du PDZA qui ont eu besoin d'accompagnement en ont bénéficié. Par exemple, des propriétaires de terres qui avaient de petits projets agricoles ont été accompagnés par la MRC afin qu'ils obtiennent l'autorisation de se construire une résidence. Aussi, le seul producteur agricole de Baie-Sainte-Catherine a été supporté par la MRC afin de se voir autoriser un camping sur sa terre, lequel constitue un revenu d'appoint essentiel au maintien de son activité agricole (élevage de chevaux).

Mention de source : © 2017 iStockphoto LP



En ce qui concerne les autres actions réalisées, soulignons la création d'une banque de terres (disponible à la demande auprès de la MRC), la réalisation de diverses approches et activités de communication pour la mise en valeur du territoire agricole, l'identification des terres entretenues par les éleveurs de vache-veau, la réalisation d'un projet de restauration de bâtiments patrimoniaux et le référencement des porteurs de projets agricoles par les municipalités à l'agent de développement agroalimentaire.

La création d'une agence de mise en marché des produits locaux (Saveurs Charlevoix) a été réalisée, mais a dû être abandonnée en raison de trop grands défis de gestion. Globalement, le PDZA est un outil apprécié des principaux intervenants liés au développement de la zone agricole de Charlevoix-Est. Cet exercice a également permis l'émergence d'un dialogue entre le monde agricole et le monde municipal ce qui en fait sans doute sa plus grande valeur. Sa révision suscite un intérêt certain et des attentes dans le milieu local.

Enfin, l'expérience d'un premier PDZA nous amène à faire le constat suivant quant au plan d'action : il faut travailler et miser sur des actions sur lesquelles nous avons, comme MRC, une réelle influence et qui s'inscrivent dans nos compétences. Comme aucun programme financier ou enveloppe budgétaire du gouvernement n'accompagne la mise en œuvre d'un PDZA, la MRC doit s'assurer que son prochain plan d'action soit réalisable dans le cadre de ses ressources actuelles (humaines et financières).

3. Plan d'action 2017

Le plan d'action est une composante clé du PDZA et prend appui sur le diagnostic et la vision concertée. Les 22 actions énumérées plus bas représentent les moyens que les acteurs et partenaires du PDZA de la MRC de Charlevoix-Est prendront au cours des prochaines années pour atteindre les objectifs. Ces actions sont issues d'une volonté de faire avec les ressources disponibles. Un échéancier et des cibles à atteindre sont prévus pour chacun des éléments. Les actions en bleu ont notamment été priorisées par les participants du forum de consultation d'avril 2017. Ce plan d'action mis à jour comprend également plusieurs actions reconduites du PDZA de 2011, lesquelles ont été reformulées, elles sont identifiées par la couleur verte de leur numéro (ex. : action n° 3).

ORIENTATION 1 : Assurer le suivi du PDZA et sa mise en application

Objectifs :

- Mettre en œuvre le plan d'action

- Rendre compte des avancés en matière de développement de la ZA
- Coordonner les efforts de développement

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
1	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une table de concertation régionale agricole dont le mandat sera de coordonner les efforts de développement de ses partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC-Est • MRC Charlevoix à inviter • Autres partenaires 	A 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires de la mise en œuvre du PDZA; • Préciser le mandat de la table; • Créer des sous-comités de travail, dont un comité technique de suivi du PDZA (MRC/UPA/MAPAQ. 3 rencontres/année); • Établir un plan de communication pour la mise en valeur de l'agriculture locale et la diffusion de l'information auprès des diverses clientèles et partenaires du PDZA; • Tenir une activité de réseautage annuelle sur l'agriculture locale et le PDZA réunissant divers intervenants locaux et acteurs du milieu agricole; • Tenir au moins une rencontre annuelle de la table et de ses principaux partenaires. 	10 000 \$/an

ORIENTATION 2 : Maintenir le couloir de communication entre la MRC et les producteurs agricoles (UPA)

Objectifs :

- Coordonner les efforts de développement

- Assurer un meilleur poids politique lors des demandes vers les paliers supérieurs

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
2	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres pertinentes de l'UPA, et vice-versa 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC-Est • UPA 	2017 et +	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'assemblée générale annuelle de l'UPA de Charlevoix-Est et y faire le suivi du PDZA; • Planifier une visite par année de l'UPA au conseil des maires pour discuter des principaux dossiers et préoccupations. 	Temps aménagement du territoire et MDC

ORIENTATION 3 : Accompagner et stimuler les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes et en démarrage dans leur développement

Objectifs :

- Préserver le capital agricole existant
- Diversifier les productions et la transformation
- Accroître le nombre d'entreprises
- Encourager un ancrage territorial fort des productions et de la transformation

- Adapter les services de la MRC à la réalité et aux besoins du secteur agricole
- Développer un réseautage efficace et proactif entre les divers intervenants
- Coordonner les efforts de développement

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
3	<ul style="list-style-type: none"> • Dédier une partie du Fonds de développement régional aux entreprises agricoles et agroalimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Mission développement Charlevoix (MDC)/MRC Charlevoix-Est 	B 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion de cette aide financière disponible auprès des clientèles cibles; • Aider au moins 1 projet agricole/agroalimentaire par année. 	Minimum de 25 000 \$/an

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
4	<ul style="list-style-type: none"> Préciser le rôle de l'agent de développement attiré à l'agriculture et à l'agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> MDC/MRC Charlevoix-Est MRC-Est Table de concertation 	<p>A</p> <p>2017-2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les entreprises en démarrage et suivre les nouveaux projets; Assurer un rôle de référence pour le secteur de l'agriculture différenciée (niche, terroir, etc.); Dresser des listes de partenaires (MAPAQ, CLE, Coop, etc.) et de clientèles (producteurs, propriétaires de terres zonées agricoles, relève, etc.) et transmettre l'information pertinente au développement agricole de Charlevoix-Est; Superviser l'envoi d'info et d'outils de valorisation aux propriétaires de terres zonées agricoles (1 x/année avec compte de taxes); Promouvoir auprès des clientèles cibles les formations existantes, les programmes d'aide disponible et les diverses opportunités (2 envois/année); Appuyer la planification des transferts d'entreprises (1/année); Établir une stratégie et faire du démarchage afin d'attirer de nouveaux porteurs de projet agricole et agroalimentaire (1 promoteur/année); Promouvoir l'agent et son rôle auprès des clientèles cibles. 	50 % du temps de l'agent de développement spécialisé en agriculture
5	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> MRC Table de concertation 	2017-2020	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en amont avec les producteurs qui souhaitent agrandir leurs installations de production à forte charge d'odeur (porcine) afin que l'exigence d'une consultation publique se déroule bien 	Temps aménagement du territoire

ORIENTATION 4 : Mettre en valeur, protéger et valoriser le territoire agricole et son potentiel

Objectifs :

- Planifier les usages en zone agricole en assurant une cohabitation des usages
- Préserver et mettre en valeur les paysages agricoles
- Diversifier les productions et les produits agricoles
- Promouvoir les bonnes cultures aux bons endroits

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
6	<ul style="list-style-type: none"> Inventorier les terres et les bâtiments inexploités, dans le cadre de la SDAA 	<ul style="list-style-type: none"> SDAA MRC-Est 	2017	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'inventaire dans le cadre du plan d'action de la SDAA; 	SDAA
7	<ul style="list-style-type: none"> Remettre en production des terres inexploitées, dans le cadre de la SDAA 	<ul style="list-style-type: none"> SDAA MRC-Est 	2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la démarche dans le cadre du plan d'action de la SDAA; 	SDAA
8	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les réussites locales dans le domaine agricole et agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> MRC-Est UPA-Est MDC Table de concertation 	A 2018	<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan de communication (incluant les plateformes existantes MRC, UPA et médias locaux); Publiciser les projets bénéficiant du fonds de développement (chaque projet); Publier une page promotionnelle par année (été) avec les producteurs locaux (ex. : cahier spécial « Sortir » du Charlevoisien). 	5 000 \$/an
9	<ul style="list-style-type: none"> Supporter les chercheurs de terres agricoles afin de les orienter vers les secteurs propices 	<ul style="list-style-type: none"> MRC-Est MDC UPA-Est SDAA 	B 2019	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner au moins un chercheur de terre agricole/année; Analyser les outils disponibles et leur pertinence pour Charlevoix-Est (ex. : banque de terre). 	Temps de l'agent de développement
10	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les résultats de la caractérisation du potentiel des terres en friche de la MRC et diffuser l'information 	<ul style="list-style-type: none"> SDAA MRC-Est MDC Table de concertation 	2017 et +	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la caractérisation dans le cadre de l'action de la SDAA; Établir une stratégie de communication pour diffuser et vulgariser les résultats de l'inventaire; Préciser les actions à entreprendre à la suite des constats de l'inventaire. 	Temps agent et aménagement du territoire
11	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les secteurs les plus prometteurs en matière de cultures à valeurs ajoutées 	<ul style="list-style-type: none"> MRC-Est Table de concertation 	2019	<ul style="list-style-type: none"> Cibler un secteur agricole à dynamiser; Accueillir une nouvelle production agricole. 	SDAA

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
12	<ul style="list-style-type: none"> S'arrimer aux actions de la Table de concertation des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation des paysages MRC-Est Table de concertation 		<ul style="list-style-type: none"> Suivre les actions de la Table de concertation des paysages et selon la pertinence, les appliquer au milieu agricole; Faire la promotion des programmes d'aide disponibles auprès des acteurs agricoles concernés. 	Temps aménagement du territoire
13	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les saines pratiques environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> MRC-Est Table de concertation 		<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les programmes d'aides disponibles auprès des clientèles cibles (ex. : bande riveraine, recyclage plastique agricole); Rejoindre et adapter localement les campagnes de sensibilisation nationale (ex. : bandes riveraines) Sensibiliser les producteurs agricoles à la gestion des matières résiduelles et à la réglementation. 	

ORIENTATION 5 : Favoriser la mise en marché des produits régionaux et l'accroissement des points de vente locaux

Objectifs :

- Donner accès aux produits agricoles locaux à la population locale
- Permettre aux entreprises agricoles d'écouler localement une partie de leurs produits
- Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en valeur l'agriculture locale

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
14	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les activités des organismes et/ou regroupement de producteurs qui ont des activités de promotion et de mise en valeur de l'agriculture locale 	<ul style="list-style-type: none"> MRC MDC Table de concertation SDC 	A 2017 et +	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les nouveaux organismes en émergence; Orienter les organismes vers des formations pertinentes pour leur développement (service à la clientèle, approche client en kiosque, marketing, autocueillette, etc.). 	Temps agent de développement
15	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner nos organismes afin qu'ils se positionnent dans les actions en cours de la SDAA 	<ul style="list-style-type: none"> MDC 	A	<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien entre nos organismes et la SDAA; Accompagner au moins un organisme par année dans le dépôt d'un projet dans la SDAA. 	Temps agent de développement

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
16	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les produits disponibles localement auprès de la population 	<ul style="list-style-type: none"> MRC Table de concertation 		<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un bottin des producteurs locaux (ex. : Guide du citoyen); Publiciser les produits locaux selon les saisons (ex. : cahier spécial « Sortir » du Charlevoisien). 	5 000 \$/an
17	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les entreprises et les institutions existantes qui pourraient distribuer et vendre les produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation 	2018	<ul style="list-style-type: none"> Cibler des points de vente locaux intéressés à distribuer les produits locaux et les faire connaître aux producteurs; Ajouter des produits locaux aux menus des cafétérias scolaires; Former les entreprises et les institutions concernées par la distribution et la vente des produits locaux; Développer une activité de promotion des produits locaux (ex. : tournée de dégustation dans les épiceries locales) (1 x/année) 	10 000 \$
18	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation 	2017	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les municipalités aux marchés publics; Analyser les différentes possibilités de financer les marchés publics locaux. 	Temps table de concertation

ORIENTATION 6 Accroître les occasions pour la population locale et le milieu agricole de tisser des liens

Objectifs :

- Promouvoir le rôle social et économique des entrepreneurs agricoles
- Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en valeur l'agriculture locale

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
19	<ul style="list-style-type: none"> Développer un événement festif autour des produits agricoles de Charlevoix-Est 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation 	B 2018	<ul style="list-style-type: none"> Tenir un événement festif et rassembleur par année valorisant l'agriculture locale; Analyser la possibilité de le jumeler à un événement existant; Développer un volet scolaire. 	20 000 \$/an
20	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un lien avec les écoles pour promouvoir l'agriculture et les produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation UPA CSC et CFP 	A 2018	<ul style="list-style-type: none"> Tenir une activité éducative par année avec un établissement scolaire de Charlevoix-Est (ex. : visite de producteur et menu de produits locaux à la cafétéria, visites de ferme). 	Temps aménagement du territoire et table de concertation

	Actions	Responsables & partenaires	Priorité & échéancier	Cible	Budget
21	<ul style="list-style-type: none"> Créer une banque de dons de denrées agricoles locales 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation UPA DSI 	C 2019	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser un don annuel de denrées agricoles et le publiciser. 	Temps agent de développement social et table de concertation
22	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et promouvoir des événements et des activités permettant le rapprochement entre la population et la ferme 	<ul style="list-style-type: none"> Table de concertation UPA Municipalités 	2017	<ul style="list-style-type: none"> Cibler des partenaires (organismes sociaux, culturels, communautaires, municipaux, écoles, etc.) afin de faciliter l'organisation de l'événement et en assurer un succès populaire annuel (ex. : Portes ouvertes de l'UPA). 	Temps table de concertation
TOTAL (argent neuf incluant la contribution de la MRC à la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires (SDAA) de la Capitale-Nationale et de Lévis					46 000 \$/an + 15 000 \$ non récurrent

III. ANNEXE

1. Bilan des actions du premier PDZA (2011)

	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
1	Implanter une structure agricole et agroalimentaire au CLD	Prioritaire Court terme	Un agent de développement agroalimentaire a été embauché par le CLD, il a travaillé à la mise en œuvre du PDZA. Depuis la dissolution du CLD, le Service de développement économique de la MRC a embauché un agent de développement comptant plusieurs années d'expérience avec le milieu agricole. Il est chargé de l'accompagnement des entrepreneurs agricoles et agroalimentaires.	Retirée
2	Mettre en place une agence régionale pour la mise en marché des produits du terroir	Prioritaire Court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'agence au printemps 2011 : Saveur Charlevoix • Distribution des produits agroalimentaires de Charlevoix dans une quarantaine de points de vente, surtout dans la région de Montréal et de Québec • L'organisme comptait une ressource à temps plein • L'organisme est dissout à la suite d'importantes difficultés structurelles 	Retirée
3	Optimiser la capacité d'abattage de Charlevoix-Est	Prioritaire Court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Mandat donné à une firme de génie-conseil spécialisée en agroalimentaire, visant à déterminer le coût de la mise à niveau de l'abattoir du Veau de Charlevoix, et le coût des modifications pour accommoder plusieurs espèces • Rapport déposé en septembre 2012 • Depuis, nous avons perdu deux (2) abattoirs, Le Veau de Charlevoix et la Ferme Martel, il en reste un seul et il n'a pas l'infrastructure pour devenir multi-espèce 	Retirée



	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
4	Utiliser l'incubateur industriel aménagé sous forme de centre de transformation	Prioritaire Moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> Mandat donné à une firme de génie-conseil, visant à déterminer le coût de construction d'un centre de transformation agroalimentaire Rapport déposé en septembre 2012 Cuisine ouverte en décembre 2014, sans publicité et sans mise en marché Équipement à risque depuis la dissolution du CLD et la vente du bâtiment à un particulier 	Complétée
5	Revoir certaines dispositions du RCI	Prioritaire Court terme	<ul style="list-style-type: none"> Un règlement est entré en vigueur le 22 mars 2012. Il permettra à des porteurs de projet agricole de pouvoir se construire une résidence en zone agricole même si leur revenu principal ne provient pas de l'agriculture Deux autorisations de la CPTAQ, dans le sens du règlement, permettent actuellement aux promoteurs de réaliser leur projet Beaucoup d'autres MRC s'intéressent à ce type de réglementation qui permet à des producteurs à temps partiel de se construire en zone agricole 	Complétée
6	Maintenir l'aide financière et technique donnée au Grand Marché de Charlevoix et à La Table Agro-Touristique de Charlevoix	Prioritaire Court terme	<p>Action en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien renouvelé au Grand Marché, dans le cadre du Fonds d'économie sociale La MRC est membre du conseil d'administration de La Table Agro-Touristique, elle a été interpellée pour contribuer financièrement à l'embauche d'une ressource 	En cours et reconduite
7	Accompagner les propriétaires dans une demande concordant avec les objectifs du PDZA à la CPTAQ, lorsque nécessaire	Moyen terme	<p>Action en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs consultations de citoyens Analyse systématique des décisions de la CPTAQ en regard des objectifs du PDZA 	En cours



	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
8	Intégrer les éléments clés du PDZA au Schéma d'aménagement et de développement		Le règlement découlant de l'action 5 a été intégré au Schéma d'aménagement et de développement	Complétée
9	Élaborer une charte des paysages en vue de protéger et mettre en valeur les paysages agricoles		<ul style="list-style-type: none"> Un plan paysage a été réalisé à l'été 2012 et il intègre les parties agricoles le long de la route 138 	Retirée
10	Procéder à une étude de marché pour déterminer de nouvelles productions à favoriser compte tenu des limites biophysiques et de la demande		À réaliser	Reconduite
11	Promouvoir les produits vedettes de Charlevoix pour encourager l'implantation de nouveaux producteurs et transformateurs		À réaliser	Reconduite



	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
12	Identifier dans des peuplements forestiers des sites de production de produits forestiers non ligneux (PFNL) accessibles à la cueillette		À réaliser	Retirée
13	Favoriser l'intérêt des propriétaires à participer à des projets-pilotes liant la valorisation agricole de lisier de porc et la production forestière (agroforesterie)		À réaliser	Retirée
14	Étudier les possibilités d'expérimenter la culture d'arbres de grande valeur en cohabitation avec les cultures agricoles (agroforesterie)		À réaliser	Retirée
15	Hiérarchiser les terres en friches selon leur potentiel		À réaliser	Reconduite



	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
16	Identifier toute mesure permettant de préserver les paysages agricoles ayant une forte qualité paysagère (c. f. Étude Ruralys)		<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'un projet de remise en culture de terres en friche dans le cadre du programme sur la multifonctionnalité du territoire agricole, MAPAQ Aide à la rénovation de 3 bâtiments agricoles patrimoniaux situés en entrée de village grâce au programme d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture 	Complétée et Reconnue
17	Mettre en place une agence de placement pour les travailleurs agricoles		<ul style="list-style-type: none"> La SDAA a prévu de prendre en charge cette action 	Reconnue au niveau régional (SDAA)
18	Assurer et valoriser la disponibilité des produits locaux et régionaux dans la restauration et les institutions		À réaliser	Reconnue
19	Accompagner les projets qui incluent toutes les étapes de la production		Action en continu <ul style="list-style-type: none"> Certains projets ont été réalisés, d'autres sont en cours C'est la tâche de l'agent de développement d'accompagner les porteurs de projet 	Reconnue
20	Mettre en place des services collectifs pour la culture agricole		À réaliser	Retirée

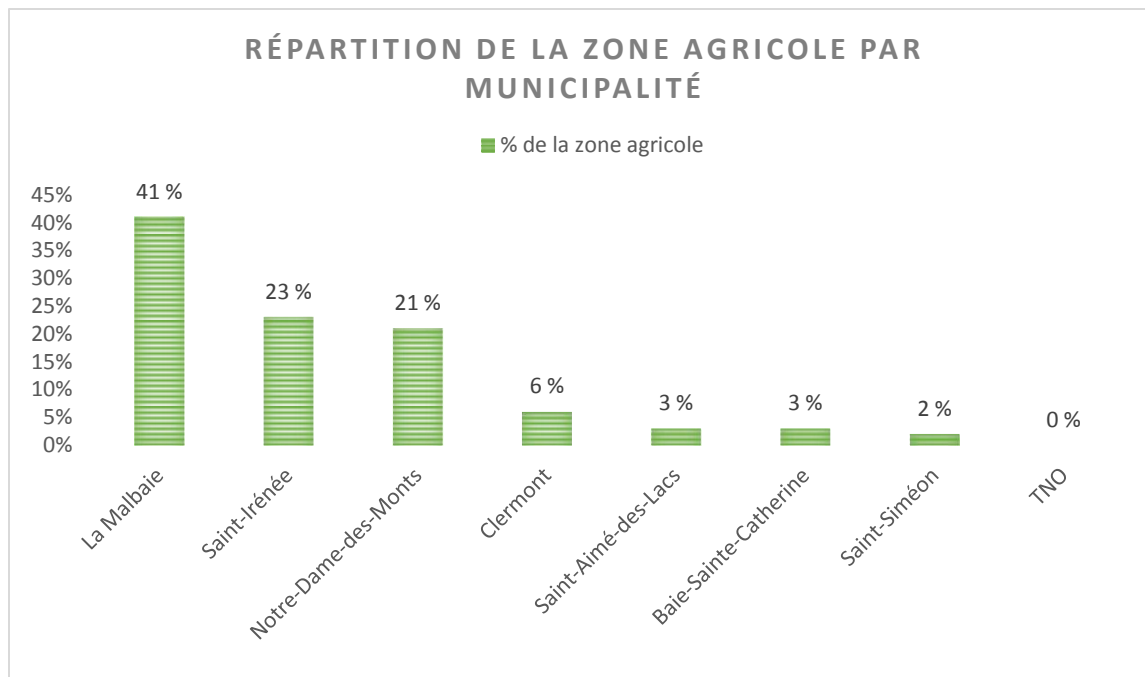


	Action	Niveau d'importance Échéancier	Étapes franchies	Situation 2016
21	Développer une appellation réservée		<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des travaux de La Table Agro-Touristique qui visent le développement d'une marque de certification sur les produits de Charlevoix 	Retirée
22	Constituer un fonds applicable aux nouveaux projets		À réaliser	Reconduite
23	Soumettre au MAMOT un projet de laboratoire rural sur l'implantation et distribution d'une marque régionale de produits du terroir		<ul style="list-style-type: none"> Le MAMOT n'a pas fait d'appel de projets pour de nouveaux laboratoires ruraux 	Retirée
24	Réaliser un inventaire des bâtiments agricoles afin d'identifier ceux qui possèdent une haute valeur patrimoniale et identitaire		<ul style="list-style-type: none"> Un inventaire des bâtiments agricoles a été déposé en décembre 2011 Un comité a été mis en place pour la mise en valeur du patrimoine agricole bâti Dépôt d'un projet dans le cadre de la Multifonctionnalité de l'agriculture, projet collectif restauration de 3 bâtiments situés en entrée de ville 	Réalisée
25	Sensibiliser la population à l'importance du développement de l'agriculture et susciter un sentiment de fierté régionale		<p>Action en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> Un comité a été mis en place Page Facebook créée pour valoriser le travail et l'apport économique de nos producteurs agricoles Un projet est en développement pour présenter la production agricole comme un axe de développement plein d'opportunités aux étudiants du secondaire 	Reconduite



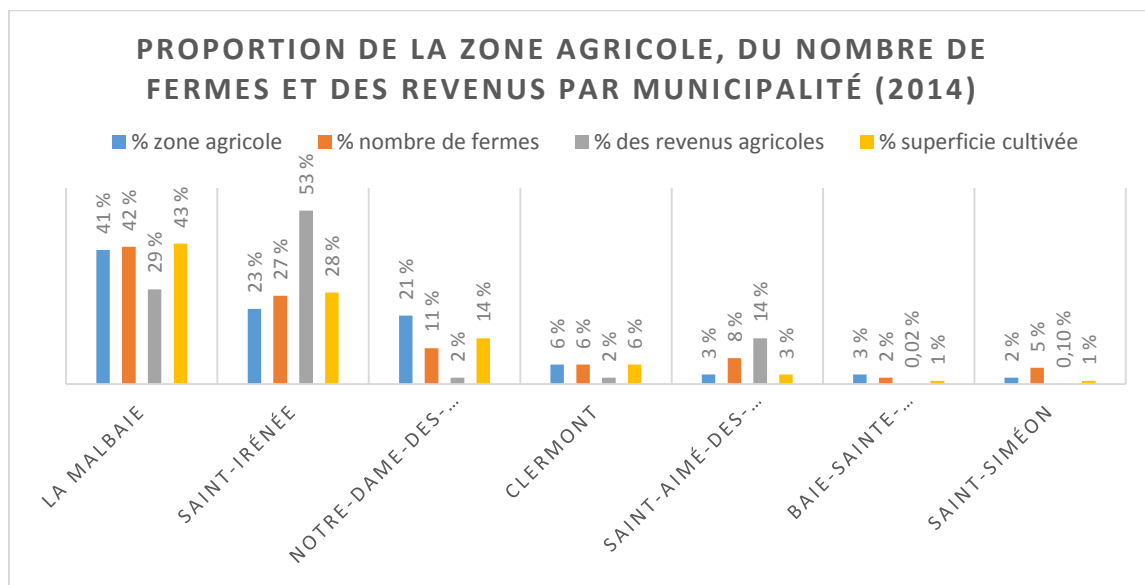
2. Données complémentaires au portrait mis à jour 2017

Répartition de la zone agricole par municipalité



Source : Schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix-Est (Statistique Canada, 2004)

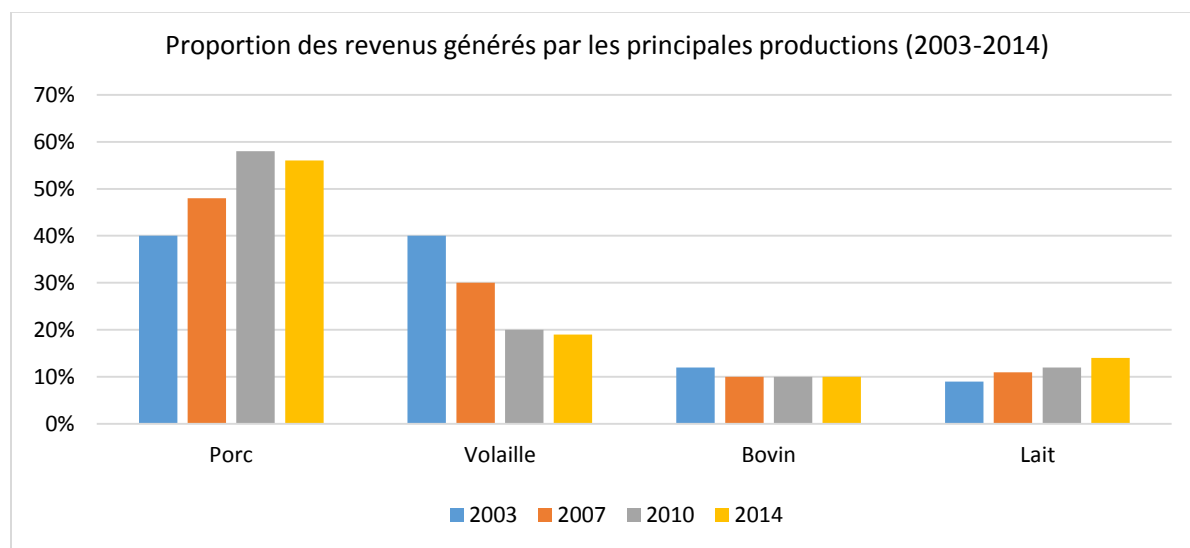
Proportion de la zone agricole, du nombre de fermes et des revenus agricoles par municipalité



Revenus moyens par ferme dans les MRC de la Capitale-Nationale

MRC	Nombre de fermes	Revenus totaux	Revenus moyens
Charlevoix	107	31 750 953 \$	296 738 \$
Charlevoix-Est	72	28 887 673 \$	401 218 \$
La Côte-de-Beaupré	99	10 314 674 \$	104 189 \$
La Jacques-Cartier	48	26 999 350 \$	562 486 \$
Île d'Orléans	163	59 815 011 \$	366 963 \$
Portneuf	438	127 377 002 \$	290 815 \$
Québec (TE)	151	34 020 821 \$	225 303 \$
Capitale-Nationale	1087	319 165 484 \$	293 621 \$

Source : Statistique Canada, recensement agricole 2016

Proportion des revenus par productions animales entre 2003 et 2014 dans Charlevoix-Est

Source : Enregistrement des exploitations agricoles 2003-2014, MAPAQ.

Nombre de producteurs enregistrés à l'UPA en décembre 2016, par type d'élevage

	Charlevoix-Est	Charlevoix-Ouest	Capitale-Nationale
Production laitière	5	16	171
Production porcine	13	13	38
Production avicole	3	6	37
Production bovine	41	6	315
Autres productions	7	76	441
Total de producteurs	69	117	1002

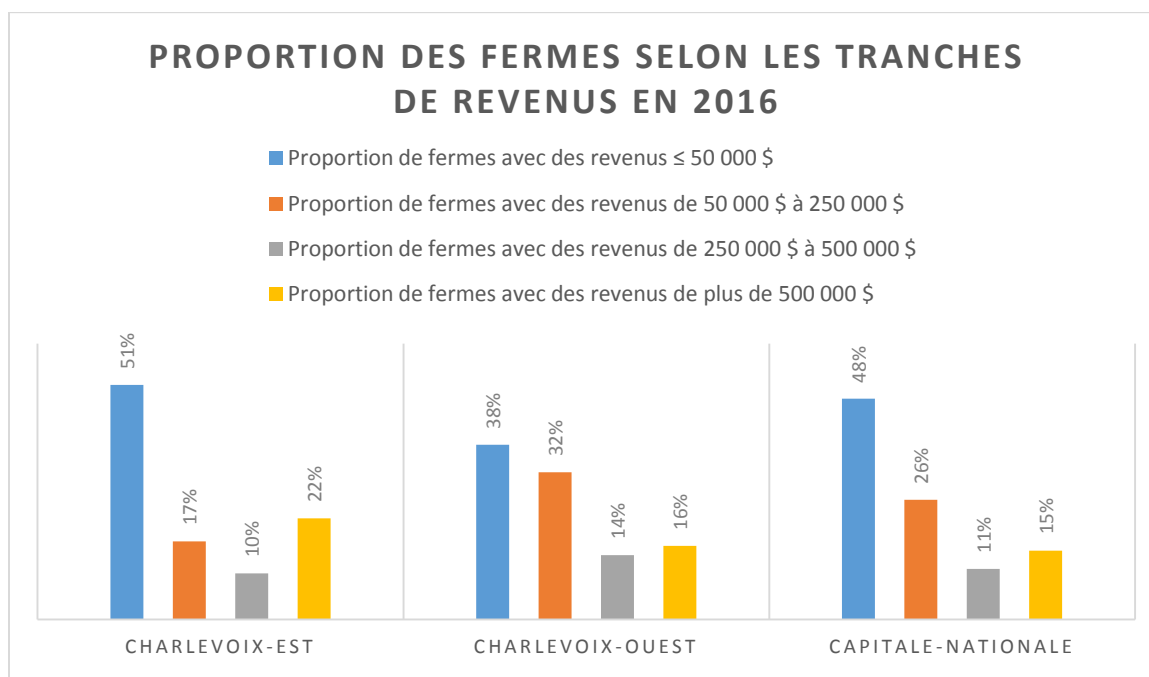
Source : Union des producteurs agricoles (UPA), Fédération régionale de la Capitale-Nationale.



Superficie occupée par les fermes en 2012 dans la Capitale-Nationale

MRC	Nombre de fermes	Superficie occupée par les fermes	Superficie moyenne occupée par les fermes
Charlevoix	124	12 679	102 ha
Charlevoix-Est	68	8 546	126 ha
La Côte-de-Beaupré	85	8 578	101 ha
La Jacques-Cartier	38	6 417	169 ha
L'Île d'Orléans	182	13 545	74 ha
Portneuf	423	57 413	136 ha
Québec (TE)	123	7 343	60 ha
Capitale-Nationale	1043	114 520	110 ha
Fjord-du-Saguenay	142	25 698 ha	181 ha

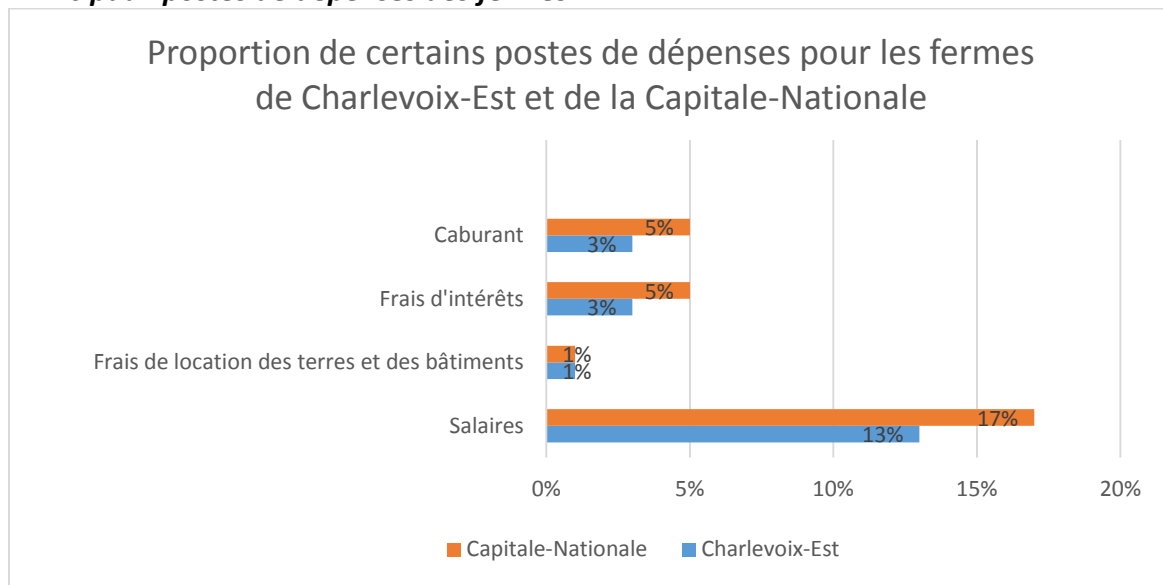
Source : CPTAQ, Rapport annuel 2011-2012

Comparaison des fermes de Charlevoix-Est, de Charlevoix et de la Capitale-Nationale selon les tranches de revenus

Source : Statistique Canada, recensement agricole 2016.



Principaux postes de dépenses des fermes



Source : Statistique Canada, recensement 2011. Données non disponibles pour 2016.



Évolution des rôles d'évaluation par MRC 2006 à 2010

	MRC Rocher-Percé	MRC Kamouraska	MRC Charlevoix	MRC Charlevoix-Est	MRC Robert-Cliche	MRC Lac-Saint-Jean-Est	MRC Fjord-du-Saguenay
Résidentiel 2006	285878169	462675418	369188953	352087233	445832996	1043304620	373974849
Résidentiel 2016	613732701	917791104	963267227	725948843	789201108	2600682188	1221180004
Variation 2006-2016	176 %	98 %	161 %	106 %	77 %	149 %	227 %
Chalet 2006	10914450	43401631	60173744	79241189	26321418	113360038	125234594
Chalet 2016	21038126	93929815	98127459	166019736	47275852	265750243	411135775
Variation 2006-2016	92 %	116 %	63 %	109 %	80 %	134 %	228 %
Industries 2006	57125317	52290104	13209343	68135301	114732824	505556408	30217973
Industries 2016	17724999	78330501	22905649	72557080	172622770	560876272	52883358
Variation 2006-2016	- 69 %	50 %	73 %	6 %	50 %	11 %	75 %
Commerce 2006	66737039	87093546	109156087	143304001	56633160	243933615	54083798
Commerces 2016	113668724	141249826	326010003	218215256,1	82462128	439965029	85295059
Variation 2006-2016	70 %	63 %	199 %	52 %	46 %	36 %	58 %
Agriculture 2006	6952198	148330440	58757511	25260669	170817625	119355999	37598942
Agriculture 2016	7327492	315832718	98128108	33400448	223099916	236214215	81236958
Variation 2006-2016	- 89 %	113 %	67 %	32 %	31 %	98 %	116 %
Proportion agricole	1 %	1 %	5 %	2 %	14 %	4 %	3 %
Terrains vagues 2006	15285696	12941034	41240739	2987376	12388295	36417079	12840537
Terrains vagues 2016	26952396	21359230	183566069	32963377	18150517	118791055	54215042
Variation 2006-2016	- 82 %	65 %	345 %	1003 %	47 %	316 %	322 %
Total rôle MRC 2006	649761127	1094115245	946649199	908394110	997239825	2805421894	846049482
Total rôle MRC 2016	1147142580	2056967553	2181199464	1619736191	1623153716	5529007140	2338885076
Variation 2006-2016	77 %	88 %	130 %	78 %	63 %	97 %	176 %

Source : Rôle d'évaluation uniformisé, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec.

3. Liste des ressources disponibles

Mise à jour 2017 de la liste du PDZA 2011⁵³ (p. 109-110).

Les informations en bleu sont des mises à jour en date de juin 2017 alors que celles en vert étaient listées dans le PDZA 2011.

3.1 Transformation et distribution alimentaire

Entreprises de transformation et de distribution alimentaire	
La Malbaie	
Boulangerie Armand Bergeron inc.	Détaillant, transformateur
La Coop Agrivoix	Détaillant
Fromagerie Saint-Fidèle	Transformateur
Fumoir Charlevoix (fermé en 2010)	Transformateur*
Les Saveurs du Gourmet inc. (fermé?)	Transformateur
Distribution Ricard et Gagné	Détaillant
Épicerie PH Dufour	Transformateur, détaillant
Boulangerie Pain d'exclamation!	Transformateur, détaillant
Miel des Grands-Jardins	Producteur, transformateur
Clermont	
Veau de Charlevoix (fermé en 2014)	Transformateur (Écolait 2017)
Champignons Charlevoix	Producteur, transformateur, détaillant, agrotourisme
Pêcheries Daniel Girard	Transformateur
Secteur Sainte-Agnès	
Chèvrerie Charlevoix	Producteur, transformateur
Saint-Irénée	
Pêcherie Daniel Girard (fermé)	Producteur (activités de pêche)
Saint-Siméon	
Érablière Le Boisé	Producteur, transformateur, détaillant, agrotourisme
Cidrerie Port-au-Persil	Producteur et transformateur, agrotourisme

⁵³ PDZA février 2011 MRC de Charlevoix-Est, p. 109-110.



3.2 Agrotourisme

Membre de Tourisme Charlevoix	
Miel des Grands Jardins	Sur réservation, visite de ruche avec interprétation et dégustation
Amyco – Boutique et Randonnées champignons	Cueillette de champignons sauvages et boutique
Ferme érablière Le Boisé	Production et transformation, visite de l'érablière et centre d'interprétation du sirop d'érable et du sirop de bouleau
Cidrierie Port-au-Persil	Visite sur appel
Autres entreprises offrant des activités agritouristiques (non-membre de Tourisme Charlevoix)	
Les Petits fruits de Charlevoix Rang Saint-Charles, Sainte-Agnès	Producteur fruits, agrotourisme
Ferme Poitras, Baie-Sainte-Catherine	Producteur de fraises, autocueillette

3.3 Organismes et partenaires régionaux

Partenaires régionaux et du « grand Charlevoix »	
Tourisme Charlevoix	Association
La Table Agro-Touristique de Charlevoix	Association de membres producteurs, restaurateurs et transformateurs
Grand Marché de Charlevoix	Association membres producteurs (dissous printemps 2017)
Moulin des Éboulements	Transformation de grains locaux
Moulins de l'Isle-aux-Coudres	Transformation de grains

3.4 Services aux entreprises

MRC de Charlevoix-Est et MRC de Charlevoix	
La Coop Agrivoix, La Malbaie	Détaillant, services-conseils (agronomes)
Mission développement Charlevoix, Clermont	Développement économique, MRC de Charlevoix-Est
Meunerie Charlevoix, Saint-Urbain (Clientèle vendue Coop Agrivoix)	Détaillant ≠ Transformateur, ≠ Services-conseils.
Service Vétérinaire D ^{re} Mélissa Leclerc, Baie-Saint-Paul	Services santé animale, services-conseils



Centre financier aux entreprises Desjardins	Services financiers
Banque Nationale	Services financiers
SADC	Services-conseils et aide financière

3.5 Organismes de références ou de services agricoles

Organismes de références ou de services agricoles	
AgriNova	Centre de recherche et d'innovation en agriculture. Siège social Alma, point de service à Québec
Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique (CETAB)	Recherche appliquée en agriculture biologique, services-conseils, formations Cégep de Victoriaville
Centre régional d'établissement en agriculture (CREA), Chaudière-Appalaches	Services-conseils en transfert d'entreprise (point de service Thedford-Mines)
Comité d'action concerté en qualité de vie agricole (CACQVA)	Prévention du suicide, intervention sociale auprès des agriculteurs, formation « sentinelle »
MAPAQ, Capitale-Nationale (point de service Saint-Hilarion)	Services-conseils en agronomie, programme d'aide en agriculture et en agroalimentaire (siège social Québec, point de service Saint-Hilarion)
Club agroenvironnemental Rive-Nord, Québec (point de service Saint-Hilarion)	Services-conseils en agroenvironnement
Groupe des propriétaires de boisés privés de Charlevoix	Services-conseils et techniques en foresterie
Fédération de la relève agricole du Québec	Fédération nationale, section Charlevoix-Côte-Nord
Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord	Services-conseil en agriculture et en transformation agroalimentaire (www.agriconseils.qc.ca)
Université Laval	Expertise et innovation, Québec
Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)	Fédération nationale, région Capitale-Nationale-Côte-Nord



4. Liste des programmes du MAPAQ

Plusieurs programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sont disponibles pour les exploitations agricoles de Charlevoix-Est ainsi que les acteurs agroalimentaires locaux. Les programmes listés plus bas pourraient répondre à des besoins locaux :

- **Appui pour la conversion à l'agriculture biologique**
Programme visant à stimuler le développement de la production biologique et la conversion des activités agricoles non biologiques à l'agriculture biologique.
- **Prime-Vert**
Programme d'appui en agroenvironnement. Aide notamment les entreprises agricoles à relever les défis que pose la protection de l'environnement.
- **Programme services-conseils**
Pour les entreprises agricoles et agroalimentaires. Permet de recevoir par l'entremise du Réseau Agriconseils un plus large éventail de services destinés à appuyer les gestionnaires dans la conduite de leurs affaires. L'aide financière permet notamment le remboursement d'une partie des honoraires des experts-conseils.
- **Soutien au drainage et au chaulage des terres**
Vise à améliorer la productivité et à revaloriser des terres offrant un potentiel de culture par l'augmentation des superficies drainées et chaulées dans cinq (5) régions du Québec ainsi que 34 MRC jugées prioritaires, dont celles de Charlevoix-Est.
- **Programme Proximité**
Vise à inciter les producteurs et transformateurs du secteur bioalimentaire à tirer profit des occasions d'affaires que présente la mise en marché de proximité.
- **Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région**
Soutient l'adaptation des entreprises agroalimentaires dans un contexte d'ouverture et d'accès aux marchés. Il vise également la mobilisation des acteurs locaux du développement autour de projets concertés et collectifs mettant en valeur les potentiels économiques du secteur bioalimentaire.



- **Innov'Action et Innov'Action agroalimentaire**

Ce programme vise à accroître la compétitivité des entreprises du secteur agricole et du secteur de la transformation alimentaire par la recherche et l'innovation tout en favorisant l'équilibre des dimensions environnementale, sociale et économique de leur développement (ex. : amélioration et adoption de pratiques culturales qui favorisent la santé et la conservation des sols, création d'aliments avec une incidence positive sur la santé des consommateurs).

- **Programme Levier-Appui au développement de l'industrie de la transformation agroalimentaire**

Outil de développement de l'industrie de la transformation alimentaire québécoise, afin que celle-ci mette en place les conditions gagnantes pour accroître sa compétitivité et accélérer son développement, dans un contexte de mondialisation des marchés. Ce programme prévoit trois mesures, soit sur le développement stratégique, le système de qualité et sur les partenariats d'affaires structurants (régions).

- **Programme de promotion des Aliments du Québec**



5. Faits saillants des consultations PDZA 2017

5.1 Producteurs agricoles

Taux de participation : 45 %

28 producteurs agricoles répondants/65 questionnaires envoyés

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

86 % homme (24/28)

21 % femme (4/28)

Âge

7 % âgé de 35 ans et moins (2/28)

10 % âgé de 35 à 45 ans (5/28)

7 % âgé de 45 à 55 ans (2/28)

68 % âgé de 55 ans et plus (19/28)

46 % propriétaire unique de l'entreprise (13/28)

50 % copropriétaire de l'entreprise (14/28)

4 % gestionnaire de l'entreprise (1/28)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

36 % producteurs de bovins (10/28)

3 producteurs de porcs

2 producteurs de lait

1 producteur avicole (+ lait)

3 producteurs de légumes

2 producteurs de fruits

3 producteurs fourrage

- Les 2 fermes qui cultivent plus de 226 ha sont des fermes porcines
- Les 2 fermes laitières cultivent entre 98 et 161 ha de terres (3^e ferme est porcine)
- 6 fermes cultivent moins de 28 ha (2 légume, 1 champignon, 1 vache-veau, 1 fourrage, 1 terrassement)

Main-d'œuvre :

- 87 travailleurs agricoles déclarés par les 28 répondants
- 21 répondants sur 28 affirment avoir assez de main-d'œuvre



SCOLARITÉ

- Formation générale : 57 % des producteurs répondants ont un bas niveau de scolarité (niveau d'études secondaires et moins) (16 répondants sur 28)
 - 46 % diplôme études secondaires (13/28)
 - 14 % diplôme études professionnelles (4/28)
 - 25 % diplôme études collégiales ou technique (7/28)
 - 14 % diplôme universitaire (4/28)
 - 11 % aucun diplôme (3/28)

- Formation agricole : 39 % producteurs répondants sont formés en agriculture (14/28)
 - 7 % diplôme études professionnelles (2/28)
 - 21 % diplôme études collégiales (6/28)
 - 4 % diplôme universitaire (1/28)
 - 54 % aucune formation agricole (15/28)
 - 18 % autres formations agricoles (2/28)

- Formation d'appoint : 21 % des producteurs ont suivi une formation d'appoint dans la dernière année. 79 % n'ont pas suivi de formation d'appoint dans la dernière année (22/28)

L'ENTREPRISE ET SON DÉVELOPPEMENT

- Investissements récents pour 24 entreprises sur 28
 - 11 investissements de 50 000 \$ et moins
 - 11 de 50 000 \$ et plus,
 - dont 6 investissements de 100 000 \$ et plus (porc, aviculture, acériculture, bovin)
 - dont 3 investissements de 250 000 \$ à 1 million \$ (1 ferme laitière, 1 ferme porcine)

- Investissements prévus d'ici 5 ans pour 23 entreprises répondantes sur 28
 - Dont 6 investissements de 100 000 \$ et plus (2 fermes laitières, 2 porcine, 1 bovine, 1 fourrage)
 - Ces travaux viseront à :
 - Agrandir ou moderniser bâtiments (6 x)
 - Ajouter nouveaux bâtiments (3 x)
 - 1 mise aux normes environnement
 - 2 mises aux normes bien-être animal
 - 4 achats de terre
 - Travaux améliorations terres (10 x)
 - Remise en culture de terres (3 x)
 - Ajout de productions végétales (2 x)
 - Achat d'animaux (3 x)



➤ **Intention des propriétaires d'ici 5 ans :**

- 17 sur 28 poursuivront leur développement
- 6 amorceront transferts de ferme
- 1 ferme à vendre
- 2 ne savent pas
- 1 mettra fin à sa production principale
- 1 terminera processus de transfert de ferme

➤ **Dans combien de temps vont-ils se départir de l'entreprise :**

6 répondants sur 25 ne savent pas
10 se départiront de l'entreprise d'ici 3 à 10 ans (36 %)

5.2 Propriétaires de terres agricoles

19 répondants

49 questionnaires envoyés

Taux de participation : 39 % (14 février 2017)

Vocation (utilisation actuelle) de la terre agricole :

63 % louent terre agricole à une entreprise agricole

26 % utilise pour le loisir et pour l'agriculture

0 % utilise pour les loisirs seulement

16 % utilise pour des activités forestières

0 % n'ont aucune activité sur ces terres

16 % ont d'autres activités

Présence de friches :

- 47 % des propriétaires de terre agricole n'ont pas de friches

- 37 % ont des superficies en friche

Détails :

- 0 % ont des friches de moins de 1 ha
- 21 % ont des friches d'une superficie de 1 ha à 5 ha
- 26 % ont plus de plus de 5 ha en friche

Intention des propriétaires de terres agricoles :

- 16 % songent à vendre

- 74 % ne veulent pas vendre

- 11 % songent à transférer sa terre agricole

- 5 % autre

La ZA limite-t-elle utilisation terres agricoles?

37 % pour qui la ZA est une limite à l'utilisation de leur terre

63 % pour qui ZA n'est pas une limite à utilisation de leur terre



Potentiel des terres cultivables (à vendre ou à louer) (Q4)* :

47 % ont des superficies à louer
0 % ont des superficies qui pourraient être vendues
32 % n'ont pas de superficie à vendre ni à louer

Détails superficies louables (Q5) :

11 % ont 5 ha et moins louable
11 % ont 5 ha à 15 ha louable
32 % ont 15 ha à 40 ha louable

Détails superficies vendables (Q6) :

5 % ont des terres agricoles à vendre de 5 ha et moins
0 % ont terres à vendre de 5 ha à 15 ha
0 % ont terres à vendre de 15 ha à 40 ha
47 % ont 40 ha et plus de terre agricole à vendre

Pratiques agricoles qui incitent à ne pas vendre ou louer (Q7) :

5 % pour qui certaines pratiques agricoles incitent à ne pas louer/vendre terre
74 % pour qui aucune pratique agricole n'est un frein à la location ou la vente
(Détails des pratiques agricoles « nuisibles » : légère couche de lisier seulement, circulation de la machinerie agricole)

Bâtiments disponibles pour location (Q8) :

21 % aurait bâtiment à louer
79 % n'ont pas de bâtiment à louer

Besoin d'une banque de terre (moyen de mise en marché) (Q9) :

16 % aurait besoin d'un moyen de mise en marché pour ses terres
79 % pas besoin d'un moyen de mise en marché de ses terres



